



**HAL**  
open science

## Les frontières : quelques termes-clés

Paola Calanca, Francois Wildt

► **To cite this version:**

Paola Calanca, Francois Wildt. Les frontières : quelques termes-clés. Extrême-Orient Extrême-Occident, 2006, 28 (28), pp.17-56. 10.3406/oroc.2006.1223 . halshs-02513005

**HAL Id: halshs-02513005**

**<https://shs.hal.science/halshs-02513005>**

Submitted on 20 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les frontières : quelques termes-clés

Paola Calanca, François Wildt

### 摘要

MW, WtÈM (Paola Calanca, François Wildt) gib ~ÈM§m

### Abstract

*Chinese Borders: some Keyword*

*Examination of the various sources from the oldest works to the most recent shows that, if the notion of border can be translated by different characters (simple or composite) and expressions, a certain number of them refer immediately to the border or its attributes. This lexicon is organized around the basic terms referring to the concept of borders or to their uses in the administration of the confines of the Empire.*

### Résumé

*La lecture des différentes sources, des ouvrages les plus anciens aux plus récents, démontre que si la notion de frontière peut se traduire par différents caractères (simples ou composés) et expressions, un certain nombre d'entre eux renvoient immédiatement à la frontière ou à ses attributs. Ce lexique détaille ces quelques termes de base, renvoyant qui au concept de frontière qui à leur usage dans l'administration des marches de l'empire.*

---

### Citer ce document / Cite this document :

Calanca Paola, Wildt François. Les frontières : quelques termes-clés. In: Extrême-Orient, Extrême-Occident, 2006, n°28. Dessins de frontières. pp. 17-56.

doi : 10.3406/oroc.2006.1223

[http://www.persee.fr/doc/oroc\\_0754-5010\\_2006\\_num\\_28\\_28\\_1223](http://www.persee.fr/doc/oroc_0754-5010_2006_num_28_28_1223)

---

Document généré le 16/10/2015

## Les frontières : quelques termes-clés

*Paola Calanca, François Wildt*

La lecture des différentes sources, des ouvrages les plus anciens aux plus récents, démontre que si la notion de frontière peut se traduire par différents caractères (simples ou composés) et expressions, un certain nombre d'entre eux renvoient immédiatement à la frontière ou à ses attributs. Ce lexique détaille ces quelques termes de base, renvoyant qui au concept de frontière qui à leur usage dans l'administration des marches de l'empire<sup>1</sup>.

### Noms de bordures

Les cinq termes qui suivent sont pour la plupart des quasi-synonymes, dont l'emploi n'est cependant pas tout à fait interchangeable. Ils subsistent encore dans de nombreux mots composés de la langue moderne dont les origines sont souvent anciennes. Ils constituent le lexique de base des termes désignant les bordures et les frontières.

邊 [bian]

Région frontière, frontière

*Shuowen* (p. 42 inf.)<sup>2</sup>: marcher sur le rebord d'une falaise

Déjà présent dans les inscriptions des Zhou de l'Ouest (ca. -1045/-770), ce terme désigne les territoires du royaume situés à l'extérieur du domaine privé du roi. Sa signification n'a pas varié depuis la haute antiquité et se retrouve par exemple dans le lexique des Royaumes Combattants (-453/-222):

Selon les *Annales sur bambou*, le prince de Wei [Liang Huiwang, début des Royaumes Combattants] commanda à l'un de ses officiers [...] de construire une grande muraille sur la frontière ouest de son territoire (*xibian*)<sup>3</sup>.

Le prince de Chu construisit des murs autour de Chen, Cai et de Bulang. [...] Les personnages appartenant aux cinq rangs les plus élevés d'un État ne doivent pas être nommés à la frontière (*wu da bu zai bian*), ni ceux qui relèvent des cinq plus petites conditions à la cour (*wu xi bu zai ting*)<sup>4</sup>.

Quand le prince de Xianyu [pays situé dans l'actuel Hebei] apprit la venue des forces de Jin, il ne mit pas ses frontières en alerte (*bu jing bian*) et ne prit pas de mesures d'urgence. Jin [...], entra dans le territoire de Xianyu avec sa première armée, lança l'offensive et revint avec de nombreux captifs et un riche butin<sup>5</sup>.

Lorsqu'il est associé au caractère *yuan*, il désigne la frontière générale de l'empire, comme cela apparaît clairement dans le code des Tang (VII<sup>e</sup> siècle): «Toute tentative de franchir les portes et les murailles des frontières de l'État [sera punie par] deux ans de travaux forcés<sup>6</sup>.»

Plusieurs mots composés avec ce terme, en usage dans la langue actuelle, se retrouvent déjà à l'époque des Zhou de l'Est (-770/-222):

1) *bianjiang*: «Il noua de bonnes relations avec les pays voisins de ses frontières (*hao yu bianjiang*)<sup>7</sup>.»

2) *bianjing*: «Nous ferons de lui le gardien de nos frontières (*bianjing*)<sup>8</sup>.»

3) *bianchui*: «[Après sa défaite], le prince de Zheng se présenta devant le roi de Chu l'épaule dénudée [...] et dit: "Je ne suis pas un bon gardien de vos frontières (*bianchui zhi chen*). Voilà pourquoi j'ai encouru le châtement céleste"<sup>9</sup>.»

垂 / 陲 [chui]

Frontière, ligne frontalière

*Shuowen* (p. 289 inf.): équivalent de *yuanbian* (frontière éloignée)

*Erya*: *jiang\**, *jie\**, *bian\**, *wei*, *yu*, sont des *chui*<sup>10</sup>

Le terme est utilisé en architecture: «Un homme portant le bonnet de cérémonie se tenait sur le rebord ouest (*xichui*) de la terrasse, muni d'une lance [...], devant l'entrée du palais. Un autre homme portant le bonnet de cérémonie se tenait sur le rebord est (*dongchui*) de la même terrasse, également muni d'une lance<sup>11</sup>.» Mais il peut aussi désigner les limites les plus lointaines du monde: «Yu envoya Dazhang décompter le nombre de pas que mesurait le monde depuis son extrémité est (*dongji*) jusqu'à sa limite ouest (*xichui*)<sup>12</sup>.» Il apparaît associé à *bian* et à *feng*, toujours dans la même acception de frontière ou zone frontalière: *bianchui*, *fengchui*. On le retrouve également dans des toponymes tel que le lieu dit «la marche de l'ouest» (*xichui*), sur la frontière occidentale de l'État de Qin (Shaanxi), fondé à l'époque du roi Xiao des Zhou de l'Ouest (-909/-894)<sup>13</sup>.

疆 [jiang]

Frontière, tracé, délimiter un terrain, un territoire

*Shuowen* (p. 291 inf.) : équivalent de *jie*\*

*Erya* : équivalent de *chui*\*

Ce caractère, composé de deux champs et de leurs trois limites et qui comporte dans sa forme la plus complexe les graphies de l'arc et du sol, apparaît fréquemment dans les inscriptions des Zhou de l'Ouest. Utilisé en matière territoriale – «Les guetteurs sont absents sur la ligne frontière» (*hou bu zai jiang*)<sup>14</sup> –, il désigne originellement les limites des champs et, par extension, des domaines. On citera, par exemple, l'inscription du «chaudron de Qiu Wei», dit «de la 5<sup>e</sup> année» (du roi Gong), exhumé en 1975 au Shanxi et datant de la fin des Zhou de l'Ouest :

Les responsables arpentèrent alors les quatre champs que Qiu Wei [avait reçu], puis firent halte dans la ville.

La bordure nord (*shuojiang*) [de ses champs] va jusqu'aux champs de Li, leur bordure est (*dongjiang*) jusqu'aux champs de San, leur bordure sud (*nanjiang*) jusqu'aux champs de San et à ceux de Zhengfu, leur bordure ouest (*xijiang*) encore jusqu'aux champs de Li<sup>15</sup>.

Si cette inscription a valeur de tracé cadastral et ne précise que les limites d'un transfert de propriété, plusieurs poèmes du *Livre des Odes* évoquent aussi la beauté de l'ordre quadrillé des champs :

Ah ! Les bordures de nos champs (*wo jiang*), l'ordre de nos sillons (*wo li*).

Commentaire de Zheng Xuan [127-200] :

*Jiang* : dessiner les tracés de bordures (*hua jingjie*)

*Li* : organiser les sillons de chaque parcelle selon la nature du relief et des sols (*fen dili*)<sup>16</sup>.

L'ordre impressionnant de ce paysage travaillé résume, dans un autre poème, l'influence civilisatrice du royaume en extension :

Le roi ordonna à Shao Hu de gouverner le carré des quatre frontières, d'agrandir les frontières de nos territoires (*jiangtu*) [...], les tracés des bordures et les lignes des formes du terrain (*yu jiang yu li*) se succéderont ainsi jusqu'à la mer du sud<sup>17</sup>.

Le terme *jiangli*, qui abrège ces deux notions, peut aussi résumer de manière abstraite l'art du bon gouvernement : «Le roi You [r. -781/-771, dernier souverain des Zhou de l'Ouest] fut incapable de poursuivre la tâche de [ses ancêtres] et de faire régner l'ordre dans l'empire (*jiangli tianxia*)<sup>18</sup>.» Il n'est donc nullement étonnant que l'organisation rationnelle de l'espace issue des nécessités de la production agricole constitue une métaphore très ancienne de l'art politique : «Le

prince est pareil à un paysan qui contemple l'ordre des bordures et des sillons du champ qu'il vient de défricher (*wei jue jiangquan*)<sup>19</sup>.»

Les bordures des champs peuvent d'ailleurs servir de bordures politiques dans le cas particulier où les champs en question sont mitoyens d'autres territoires d'un État voisin. La *Chronique des Printemps et Automnes* cite plusieurs cas de cette espèce, qui sont l'occasion d'une procédure que nous décrirons brièvement plus loin (*feng\** : cérémonie de réorganisation générale des bornes).

Shu Gong prit la tête d'une armée pour aller établir les bordures des champs de Yun.  
Commentaire Gongyang [Royaumes Combattants]:  
Que veut dire établir les bordures (*jiang*) des champs de Yun ? Établir la frontière (*jing*) avec l'État de Ju ? Pourquoi faut-il lever une armée pour établir la frontière avec Ju ? Par crainte de Ju<sup>20</sup>.

Les procédés mis en œuvre pour établir les bordures des champs, bornes et murets de terre, arbres, fossés, etc., sont sensiblement les mêmes que ceux utilisés pour tracer les frontières politiques des domaines et des États :

[Le roi] dit: «[...] Veillez à ce que se distinguent clairement les bordures (*jiang*) des damiers des champs, tracez nettement [les limites]<sup>21</sup> du carré de l'espace qui entoure la cité royale et constitue sa banlieue (*jiao*) et celles du carré du territoire du domaine royal (*qi*). Organisez une défense ferme aux frontières pour faire régner la paix dans l'espace entre les quatre mers<sup>22</sup>.

Le caractère *jiang*, à l'aspect décoratif certain, orne également la fin de plusieurs inscriptions sur bronze des Zhou de l'Ouest. Il est, dans ce cas, inclus dans une formule propitiatoire célèbre qui est encore de nos jours gravée sur la vaisselle de nombreux restaurants chinois :

Xibo Jifu a fait fondre ce plat. Qu'il jouisse d'une longue vie, de dix mille années sans limites (*wanshou wu jiang*), et que ses enfants et ses petits enfants conservent pour toujours ce bronze précieux.

Xi Jia pan [règne de Xuanwang, ca. -827/ ca. -781]<sup>23</sup>.

Deux mots composés avec *jiang* sont également très importants: *jiangyi* et *fengjiang*. Dans le premier, composé des termes «bordure» et «espace» ou «champ», apparaît la même dualité de sens qui se trouve aussi dans l'éloge du paysan à l'esthétique de ses cultures cité dans le *Livre des Odes (Shijing)*: «Sur les bords de mon champ poussent des courges (*jiangyi you gua*) [...]», ou encore «Qu'elles sont donc belles les bordures de mes champs»<sup>24</sup>. Elle se retrouve également dans des contextes purement politiques pour désigner le territoire d'un État et ses bordures :

L'armée de Qi attaqua Lu. Un fonctionnaire des frontières (*jiangli*) vint prévenir le prince de Lu. Les affaires de frontières (*jiangyi zhi shi*), il faut y accorder une grande attention et se prémunir contre toute surprise<sup>25</sup>.

Les villes sur les frontières (*jiangyi zhi yi*) passent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Elles ne sauraient avoir d'appartenance stable. Les rois et les protecteurs de jadis ont émis de nombreux décrets afin de définir clairement le tracé des frontières (*zheng qi fengjiang*). Ils y ont installés des bureaux, les ont fait marquer par des piliers et des bannières, les ont définis dans des articles de loi et fait en sorte que tout ceux qui les traversent sans autorisation subissent un châtement. Pourtant, ils n'ont pu empêcher cette sorte de changement<sup>26</sup>.

Le mot *fengjiang* a, contrairement au précédent, une signification purement politique: « Notre Premier Ministre a participé aux opérations et a agrandi nos frontières (*bi qi fengjiang*)<sup>27</sup>. » On le trouve cité en même temps que les autels du sol et des céréales, centres du pouvoir de l'État, se référant aux limites de sa surface :

Le prince de Qi avait pacifié un territoire rebelle qui était à ses frontières et l'avait rendu au prince de Lu. Un haut dignitaire de Lu se rendit à Qi. Le prince se vanta de sa générosité. L'envoyé de Lu lui répondit: « Le prince de Lu n'attendait pas de vous une telle aide. [...] En fait vous avez surtout assuré la sécurité de vos autels du sol et des céréales (*sheji*) et de vos frontières (*fengjiang*) »<sup>28</sup>.

Le terme *feng* laisse d'ailleurs entendre que les frontières en question sont soigneusement gardées: « Les États ont des frontières (*fengjiang*), comme les maisons ont des murs d'enceinte<sup>29</sup>. »

Pendant les dynasties Ming (1366-1644) et Qing (1644-1911), l'expression *fengjiang* servait également à désigner les hauts fonctionnaires provinciaux, en particulier les gouverneurs et gouverneurs généraux aussi appelés *fengjiang dali* (litt.: haut fonctionnaire des frontières), peut-être en souvenir de l'une des tâches qui incombaient aux princes feudataires: la protection des territoires périphériques.

界 [jie]

Délimiter, ligne de séparation

*Shuowen* (p. 291 sup.): équivalent de *jing*\*

*Erya*: équivalent de *chui*\*

Le terme est un quasi-synonyme de *jiang* (*Shuowen*, p. 291 inf.) avec lequel il peut être employé en doublet, comme dans le chant de cérémonie recueilli dans le *Livre des Odes* qui célèbre les mérites acquis par la lignée des Zhou grâce à leur ancêtre Houji, contrôleur des champs sous la dynastie des Xia (ca. -1900/-1570):

[Grâce à lui], le mandat céleste nous a été accordé [...], et dès lors il n'y eut plus pour nous cette bordure-ci, cette frontière-là (*wu ci jiang er jie*): [c'est l'empire tout entier qui nous fut accordé]<sup>30</sup>.

Le terme *jie* désigne souvent une ligne de séparation concrète et, en particulier, les limites des champs. On le retrouve par exemple dans un célèbre passage du *Mengzi*: «Mengzi dit: “Une politique bienveillante commence par la rectification du tracé des champs (*yi jingjie wei shi*). Si les limites ne sont pas tracées correctement (*jingjie bu zheng*), les damiers des champs ne seront pas égaux”<sup>31</sup>.» Il est utilisé pour désigner les divisions des provinces à l’intérieur du territoire telles que les frontières administratives des districts (*xianjie*)<sup>32</sup>. On le retrouve encore cité dans les plaquettes en bambou de la province militaire de Juyan (Han), où il est souvent question de la « limite nord » (*beijie*) des zones dépendant des garnisons frontalières.

Dans la langue moderne, il est employé pour désigner les limites physiques d’un territoire *jiehe* (rivière frontière) ou encore les marques concrètes du bornage: *jiebei* (borne en pierre), qui prennent la suite des anciennes stèles de bornage désignées sous le même nom; *jiepai* (poteau frontière, poteau indicateur); *jiexian* (ligne de démarcation).

## 境 [jing]

Frontière, limite, territoire délimité

*Shuowen* (p. 290 sup.): équivalent de *jiang*\*

Le terme est aussi un quasi-synonyme du précédent (*Shuowen*, p. 291 sup.), mais se retrouve très fréquemment dans les documents avec le sens exclusivement administratif de « frontière territoriale » ou de « territoire » :

Le territoire inclus dans les quatre frontières (*si jing*) de Song porte le nom de Song<sup>33</sup>.

Les remparts des feudataires sont leurs quatre frontières (*si jing*)<sup>34</sup>.

Les plans doivent être établis avant que les armées ne passent la frontière (*chu yujing*). Si l’on ne procède pas de la sorte et que les armées franchissent la frontière, toute bataille ne se livrera qu’à leur propre détriment et toute offensive sera condamnée d’avance<sup>35</sup>.

Cette acception se retrouve dans le mot *rujing* (entrer dans un pays) et dans les expressions *rujing wen jin* (lorsque l’on franchit une frontière, on s’enquiert des interdits du pays) et *rujing wen su* (lorsque l’on entre dans un État, on s’enquiert de ses coutumes), encore employées de nos jours<sup>36</sup>.

L’expression *jingjie* sera rendue célèbre par Wang Guowei (1877-1927) pour désigner la création d’un « univers de pensée ». Le critère le plus élevé, selon lui, de l’esthétique poétique<sup>37</sup>.



## Lexique d'administration et de défense des frontières à l'époque impériale

La frontière nord et nord-ouest fut le théâtre d'une série de découvertes archéologiques qui s'échelonnèrent tout au long du siècle dernier et permirent de préciser la connaissance des dispositifs de défense frontalière à l'époque des Han, qu'ils participent au système de la Grande Muraille ou soient situés plus à l'ouest de son tracé, en particulier dans les régions de Juyan (Edsen-Gol, à la limite entre la province du Gansu et la Mongolie intérieure, aux abords du fleuve Ejina) et de Dunhuang (Gansu). Au cours des missions de Aurel Stein entre 1900 et 1915, ainsi que de l'expédition de 1930-1931 à Juyan, un grand nombre d'édifices appartenant au système défensif de cette dynastie ont été recensés, en particulier à l'ouest du tracé de la Grande Muraille. Plusieurs de ces sites ont livré de nombreuses plaquettes administratives sur bois (1000 à Dunhuang, 10000 à 12000 à Juyan), appartenant à l'administration militaire des frontières et aux colonies militaires qui étaient installées dans la région à cette époque. Ces découvertes ont été poursuivies par plusieurs missions plus récentes, principalement les fouilles menées à Jiaqu, sur le site de Pochengzi (Mu-Durbeljin, Mongolie intérieure) <sup>38</sup>.

堡 [bao]

petit fortin, redoute

Il s'agit d'un édifice servant d'abri aux soldats chargés de la garde des passes stratégiques, sur les frontières ou à l'intérieur du pays. Les dimensions devaient varier d'une place à une autre, en fonction de la topographie, des systèmes défensifs mis en place et des époques. Un fortin datant des Han, découvert à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Dunhuang (Gansu), présente trois pièces équipées d'un fourneau et l'une d'entre elles d'un *kang*. Un puit et des toilettes sont également présents à l'intérieur de l'édifice <sup>39</sup>. Ce type de dispositif était déjà en usage sous les Royaumes Combattants et on le retrouve cité dans la biographie de Li Mu, dernier grand général du royaume de Zhao qui, avant de périr victime d'un complot quelques années avant l'unification, avait mis au point une méthode fort efficace pour la garde des frontières nord de ce royaume :

Li Mu était l'un des meilleurs généraux des frontières du nord de l'État de Zhao. Il avait son quartier général à Yanmen, dans la région de Dai, qu'il défendait contre les Xiongnu. Il pouvait lui-même nommer ses officiers et les taxes des marchés locaux revenaient à son administration et servaient à l'entretien de ses troupes. Il faisait chaque jour tuer plusieurs bœufs afin d'offrir des festins à ses guerriers. Il dirigeait l'entraînement des archers et de la cavalerie, veillait minutieusement au bon fonctionnement des

tours de feu (*fenghuo*), recourait à de multiples espions et accordait à ses hommes des largesses. Les ordres qu'il donnait étaient les suivants: «Si les Xiongnu font une incursion, il faut rentrer dans les fortins (*rubao*) et s'y cantonner. Quiconque tentera une sortie pour défaire un ennemi sera décapité.» À chaque incursion des Xiongnu, les tours de feu donnaient l'alerte et chacun rentrait aussitôt dans son fortin sans livrer bataille et tout se poursuivait ainsi pendant de nombreuses années, sans que jamais la garde des frontières ne subisse aucune perte. Mais les Xiongnu n'avaient pas une haute opinion de Li Mu qu'ils estimaient de nature lâche et telle était [également] l'opinion commune parmi les troupes de Zhao. Son roi lui en fit le reproche, mais Li Mu n'en tint aucun compte. Le souverain se fâcha et le fit convoquer en envoyant un autre général pour le remplacer. Plus d'une année passa ainsi. Les Xiongnu attaquaient et l'armée sortait à la bataille qui se soldait par un grand nombre de revers et de pertes. Les champs et les pâtures des frontières furent abandonnés. Li Mu fut donc prié de reprendre son poste. Il barricada la porte de sa maison, se déclara malade et refusa d'en sortir. Le prince lui ordonna alors de reprendre son poste. Li Mu lui demanda alors: «Votre Majesté me demande de reprendre mon ancienne affectation. Acceptera-t-il que j'emploie mes anciennes méthodes?» Le roi accepta. Li Mu reprit donc son poste et donna les mêmes ordres que par le passé. Pendant plusieurs années, les Xiongnu ne remportèrent aucun succès, mais estimaient de nouveau qu'ils avaient affaire à un lâche. Les guerriers des frontières (*bianshi*) ne pouvaient pas non plus obtenir les primes qui étaient annoncées. Ils rêvaient tous de livrer enfin une grande bataille. Alors, [Li Mu] rassembla trois mille chars rapides, treize mille cavaliers d'élite, cinquante mille hommes qui avaient tous déjà remporté une prime de cent livres d'or, cent mille tireurs sélectionnés à la cible, les organisa et entreprit leur entraînement. Il fit lâcher un grand nombre de têtes de bétail dans la campagne et fit en sorte que la population s'y rende aussi nombreuse. Les Xiongnu se hasardèrent à une entrée timide, puis firent mine de battre en retraite comme devant un danger. Une troupe de plusieurs milliers d'hommes les laissa repartir sans broncher. Le *chanyu* [titre donné par les Xiongnu à leur chef] apprit ce fait et leva toutes ses forces pour une offensive générale. Li Mu organisa des formations qui réservaient de multiples surprises et, [au moment venu] déploya ses ailes droite et gauche et les lança à l'attaque. Il défit ainsi les Xiongnu, tua une centaine de milliers de leurs cavaliers, anéantit les clans des Danlan et des Dong Hu, accepta la reddition des Lin Hu. Le *chanyu* dut trouver son salut dans la fuite. Pendant plusieurs dizaines d'années, les Xiongnu n'osèrent plus approcher des places fortes des frontières de l'État de Zhao<sup>40</sup>.

Ces fortins ont certainement eu d'autres fonctions et, sous les Qing (1644-1911), dans la province du Yunnan par exemple, ils font partie du système postal et le personnel qui y était affecté devait prendre en charge les fonctionnaires de passage et parfois transporter la solde des troupes<sup>41</sup>. Certains de ces fortins ont par ailleurs été édifiés par la population, comme dans les préfectures côtières du sud du Fujian au milieu du xv<sup>e</sup> siècle où ils ont été bâtis pour lutter contre les Wokou, les fameux pirates sino-japonais qui ont ravagé le littoral à la même époque. Dans la préfecture de Zhangzhou, plus de quatre-vingt ouvrages fortifiés ont été érigés ou consolidés, dont des *tubao* (fortins en terre). L'histoire de celui qui subsiste encore

aujourd'hui dans le canton de Huxi (Zhangpu), la citadelle de la famille Zhao (Zhaojia bao), remonte à la dynastie Song (960-1279).

鄙 [bi]

Canton périphérique autour d'une cité, région frontalière, ville frontalière  
*Shuowen* (p. 131 inf.): cinq *can* (petite division administrative) forment un *bi*

Ce terme revêt dans les documents anciens deux acceptions :

1) Il désigne le territoire périphérique des cités, comme dans l'expression « villes secondaires/campagne environnante » (*dubi*), qui apparaît dans l'ouvrage les *Rites des Zhou* (*Zhouli*), sans doute compilé à l'époque des Royaumes Combattants, mais comportant de multiples références à des systèmes anciens. Une inscription sur bronze du début des Zhou de l'Est – celle de la cloche du marquis de Qi (*Qihou fu*) – vient appuyer cette formule: «Le marquis lui a fait don de deux cent quatre-vingt dix-neuf agglomérations (*yi*) et de leurs populations, villes et campagnes comprises (*dubi*) [...] <sup>42</sup> »;

2) dans les inscriptions oraculaires des Shang, il désigne plus généralement les régions frontières d'un État. Il apparaît souvent, dans ce cas, précédé d'une mention de direction: «Les Gongfang ont également fait une incursion à notre frontière ouest<sup>43</sup>». La *Chronique des Printemps et Automnes* et ses commentaires citent des formules identiques: «L'armée de Ju a fait une incursion à notre frontière est (*dongbi*) <sup>44</sup> »; «Le prince de Qi attaque notre frontière ouest (*xibi*)<sup>45</sup>.» Quand *bi* prend ce sens de région frontière, les inscriptions font parfois mention des agglomérations de la zone en question: «Les Tufang ont attaqué notre frontière est (*xibi*) et endommagé deux de nos agglomérations (*yi*) <sup>46</sup>.»

Ce terme peut par ailleurs désigner les petites villes elles-mêmes: «Au premier mois, le roi vient prendre la tête de l'expédition contre le pays de Yifang. Il stationne à Yong, cité frontière (*bi*) du [...] marquis de You<sup>47</sup>.» Ce sens ancien subsiste et est encore mentionné dans les notes du commentaire de Zuo Qiuming: «Ce que l'on appelle ici *bi*, ce sont les petites villes situées sur une zone frontière (*bianyì yè*) <sup>48</sup>.» Dans cette acception, il peut parfois être chargé d'une nuance péjorative. La perspective de se voir annexé par l'un de ses voisins était le comble du déshonneur pour un petit État de l'époque des Printemps et Automnes: «Hua Yuan dit: “Qui ose traverser mon territoire sans me demander passage me prend pour l'une de ses régions frontières (*biwo*). Si nous ne sommes plus qu'une dépendance de Chu, nous sommes finis [...]” <sup>49</sup>.»

On ne retrouve plus dans la langue actuelle ce terme comme toponyme, mais il est encore utilisé dans un verbe tel que « mépriser » (*bishi*), l'adjectif « vulgaire » (*bisu*), ou la périphrase « mon humble personne » (*biren* [en style épistolaire]), ce que l'on peut sans doute traduire par « campagnard ». Ce sens est déjà présent dans

le *Commentaire de Zuo à la Chronique des Printemps et Automnes* : « Quand bien même nous observerions les rites, les représentants des grands États feront désormais peu de cas de nous (*biwo*)<sup>50</sup>. »

## 茶馬司 [chama si]

Bureau du commerce thé-chevaux

Ces bureaux sont établis dans les zones frontières du Nord-Ouest, des Song aux Qing, et font partie intégrante du dispositif de défense territoriale. Les marchés aux chevaux sont liés au monopole du thé. Les feuilles étaient collectées et emballées par les filiales du Bureau des taxes sur le thé (*chake si*), principalement établies au Sichuan, puis acheminées par l'armée dans les annexes du Bureau du commerce aux chevaux (*ma si*), près des frontières septentrionales, où elles étaient troquées contre des étalons. Dans le Nord-Est, les soieries et l'argent étaient surtout employés comme monnaie d'échange. Ce système, encore utilisé au début des Ming, déclina à partir du milieu du xv<sup>e</sup> siècle à la suite des invasions des Oirat, puis des Mongols. Les Qing établirent à leur tour des bureaux dans le Nord-Ouest de la Chine, mais ce commerce ne prit pas d'essor et, dès le xviii<sup>e</sup> siècle, le thé alla grossir les exportations chinoises vers la Russie et l'Europe<sup>51</sup>.

## 長城 [chang cheng]

Longue muraille, grande muraille

La construction de grandes murailles pour protéger les points stratégiques des États avait déjà commencé à l'époque des Printemps et Automnes. L'un des plus célèbres de ces ouvrages était la « muraille carrée » de l'État de Chu (actuelles provinces du Henan et du Hubei) qui courait de la passe de Luyang (Henan) à Ciyang (Henan). Les montagnes et le cours de plusieurs rivières faisaient partie du dispositif défensif de cet État du sud qui devait se protéger de ses adversaires de la plaine centrale, en particulier de Jin, son principal rival : « Le royaume de Chu est protégé par sa "muraille carrée" (*fangcheng*) et le cours de la Han sert de fossé à ses défenses<sup>52</sup>. » L'ouvrage fut agrandi et se présentait à l'époque des Royaumes Combattants comme une muraille à trois faces qui s'étirait sur plus de 100 km. La grande muraille du royaume de Qi (Shandong) était déjà construite en 404 avant notre ère, date pour laquelle les *Annales sur bambou* signalent que les armées des trois États de Jin (Shanxi et nord du Henan) avaient « pénétré dans l'enceinte de la grande muraille<sup>53</sup> ». L'ouvrage fut encore agrandi en 350 avant notre ère pour s'étendre jusqu'à la mer, sur plusieurs centaines de kilomètres de

longueur. Les États de Wei (Henan), Zhao (Shanxi, Hebei), Yan (Hebei, Liaoning) et Zhongshan (Hebei) construisirent également, à l'époque des Royaumes Combattants, des tronçons de murailles de longueur variable pour se protéger de leurs voisins trop menaçants.

Mais l'ouvrage connu universellement sous le nom de « Grande Muraille » est la ligne des remparts chargés de protéger la frontière nord des États de Qin, Zhao et Yan, victimes des raids fréquents des Xiongnu et d'autres populations venues de la steppe. La grande muraille de Qin fut édifiée à partir de l'année 272 avant notre ère par le prince Zhaowang, qui venait d'anéantir l'État de Yiqu, royaume de Rong sédentarisés. Elle allait de Lintao (act. Minxian, Gansu) jusqu'à l'actuelle province du Ningxia. Ce trajet est celui qui sera appelé ensuite celui de l'« ancienne muraille » (*gusai*). Qin Shihuangdi (-221/-209), après avoir unifié l'empire, commanda de relier ce tronçon aux anciennes murailles de Zhao et de Yan :

Quand Qin eut mit fin aux six autres royaumes [combattants], l'empereur [...] envoya Meng Tian à la tête d'une troupe forte de cent mille hommes contre les nomades du nord [...]. Il suivit les fleuves pour édifier une muraille (*sai*), établit quarante quatre chefs-lieux de districts fortifiés et y déplaça une population de condamnés. Il aménagea la route directe de Jiuyuan [Mongolie intérieure] à Yunyang [Shaanxi] qui menait à la capitale [Xianyang, proche de l'actuelle Xi'an]. Il suivit les reliefs des montagnes, des à-pics, des vallées escarpées, ainsi que des gorges, et remit en état les anciennes fortifications là où cela était possible. De Lintao au Liaodong, elle avait une longueur de 10000 *li*<sup>54</sup>.

Ce premier tracé fut ensuite suivi par une seconde ligne de défense, située plusieurs centaines de kilomètres plus au nord, à l'issue des grandes campagnes menées par l'empereur Wudi des Han (-102). Trop coûteuse, cette ligne avancée fut laissée à la protection des Xiongnu, désormais alliés, sous le règne de Chengdi des Han (-157/-141) et les gardes des frontières revinrent sur l'ancien tracé à partir de l'année 33 avant notre ère.

Ces systèmes de fortifications sont ainsi mis en place pour contenir ou repousser les nomades au nord, parfois après une extension territoriale et l'établissement de nouvelles circonscriptions administratives<sup>55</sup>. Au cours des siècles, le tracé et les fortifications de la Grande Muraille connurent de nombreuses vicissitudes, en fonction des besoins défensifs et des finances. Les tronçons actuels remontent pour la plupart à une époque de radicalisation de la politique de défense territoriale qui suivit l'« incident de Tumu » (1449), au cours duquel l'empereur Yingzong (r. 1435-1449) fut capturé par les troupes mongoles conduites par Esen (?-1455)<sup>56</sup>.

## 長垣 [chang yuan]

Longue enceinte, longue muraille

Shuowen (*yuan*: p. 287 sup.): équivalent de mur (*qiang*)

Ce terme est également employé pour désigner les murailles qui délimitaient les territoires des différents États.

## 城 [cheng]

Ville fortifiée; rempart, muraille; enceinte intérieure d'une ville (par oppos.: *guo*); fortifier

*Shuowen* (p. 288 sup.): sert à accueillir la population

Dès l'origine, ce terme recouvre les notions de « citadelle » et de « muraille de protection ». La biographie de Zhao Cuo (-200/-154), ministre de l'empereur Wen des Han (-180/-157), fournit les raisons de leur édification sur les frontières :

Plutôt que d'établir des garnisons en des postes éloignés pour protéger la muraille (*sai*) qui doivent être relevées tous les ans et sans pouvoir juger de la puissance des populations non chinoises du nord (Hu), il est préférable de choisir des habitants permanents qui auront là leur famille et leurs champs et assurer leur défense. Ces lieux seront entourés de hautes murailles (*cheng*) et de fossés profonds, munis de pierres de jet et d'écrans de protection, et doublés par un second rempart à cent cinquante pas à l'intérieur du premier. Aux passes stratégiques et le long des routes conduisant aux gués des rivières, il faudra penser à établir des villes fortifiées (*chengyi*) pouvant loger au moins mille familles et les protéger par des chevaux de frise en bambou. Il faudra d'abord édifier des habitations et équiper [les nouveaux occupants] d'instruments aratoires, puis recruter des condamnés ou des justiciables en attente de verdict pour les peupler. Si cette population n'est pas suffisante, on fera appel aux hommes assujettis désireux d'intégrer la société et si cela ne devait toujours pas suffire, on prendra des volontaires. Tous auront un statut [plus] élevé et leur maisonnée sera exempte d'impôts. On leur fournira des vêtements pour l'été et l'hiver et de la nourriture provenant des greniers de l'État, de sorte qu'ils satisferont leurs besoins et ne bougeront plus <sup>57</sup>.

Ces villes fortifiées faisaient partie d'un dispositif frontalier étendu, dont Chen Mengjia (1911-1966) donne un aperçu pour l'époque de l'empereur Wu des Han (-141/-87) <sup>58</sup>. Sous les Ming, par exemple, il en sera de même le long du littoral avec l'édification de toute une série de citadelles, sièges des garnisons et des bataillons de l'armée.

藩 [fan]

Marches ; État tributaire

*Shuowen* (p. 24 inf.) : écran, mur protecteur

Bien que ce terme figure dans des appellations faisant référence à des institutions frontalières, en particulier sous les Song – préfecture frontalière (*fanfu*), troupes aborigènes frontalières (*fanbing*), etc. –, il est plus fréquemment employé pour désigner officieusement des services du gouvernement central et local.

封 [feng]

Borne de terre fixant les limites extérieures d'un territoire ; fief ; limites fermées  
*Shuowen* (p. 287 inf.) : terres conférées aux feudataires de rang noble

Ce terme désigne une borne de terre, éventuellement surmontée d'un arbre selon la forme graphique ancienne, également proche du caractère *bang* (État). Pris au sens politique et administratif, il signifie « fief » : « il faut diviser la terre pour l'attribuer en fief (*lie di yi feng zhi*)<sup>59</sup>. » En tant que « monceau de terre » ou « borne », il apparaît de deux manières dans les cérémonies relatives à cette notion : lors de l'institution de l'autel du sol et du marquage des limites du territoire d'un fief. Une cérémonie dite « grande cérémonie du fief » (*dafeng zhi li*) inaugurait ainsi l'installation d'une dynastie : « “Après la victoire du roi Wu contre Zhouxin des Shang, [le souverain] fieffa les chefs qui s'étaient distingués à ses côtés”, c'est ce que l'on appelle la cérémonie de l'inféodation<sup>60</sup>. » Dans la cérémonie citée ici, le *feng* est au premier titre l'autel du sol du roi, emblème du pouvoir d'un prince sur le territoire qui lui était soumis. Comme l'explique He Xiu (129-182) dans ses notes au *Commentaire Gongyang à la Chronique des Printemps et Automnes*, « l'autel du sol est une borne de terre (*shezhe, feng ye*)<sup>61</sup> ». Dans le *Livre perdu des Zhou* (*Yi Zhou shu*), qui décrit l'inauguration de la nouvelle cité royale de Luo, au début des Zhou de l'Ouest, on trouve les détails de ce dispositif : « L'on édifia au centre de la cité le grand autel du sol. Les quatre côtés de sa base étaient constitués de terre verte à l'est, de terre rouge au sud, de terre blanche à l'ouest, de terre noire au nord, et le centre était de terre jaune. Quand on établissait un feudataire, on prenait la terre du côté correspondant à la direction dans laquelle se trouvait le fief qui lui avait été accordé. On la couvrait de terre jaune et l'enveloppait d'une liasse de roseaux blancs pour établir l'autel du sol de son nouveau domaine. C'est ainsi qu'il pouvait dire : “J'ai reçu la terre de ce sol de la maison des Zhou”<sup>62</sup>. » Dans l'inscription de l'aiguière de Ze, marquis de Yi, la cérémonie d'investiture décrite a lieu devant l'autel du sol du

nouveau fief de Yi. L'autel ainsi édifié était un symbole de l'autorité centrale et du lien qui unissait le feudataire à son prince.

Les « bornes de terre » (*feng*) servaient également à délimiter le territoire d'un fief, de même que celui des champs, comme nous l'avons vu plus haut. Ainsi, dans les *Rites des Zhou* cite-t-on, parmi les rites militaires, une autre cérémonie de même nom qu'il convient de traduire ici par « cérémonie de la grande réorganisation du bornage » (*dafeng zhi li*), qui a pour but de rassembler les populations dispersées d'une région assaillie par un agresseur et consiste à « rectifier les frontières d'un fief et ses bordures » (*zheng qi fengjiang*), comme le précise le commentaire de Jia Gongyan (milieu du VII<sup>e</sup> siècle): « Quand un feudataire attaque les frontières de l'un de ses pairs, la population des lieux se disperse [...]. Il faut alors recourir aux armes pour revenir à l'ancien tracé et permettre au peuple de retrouver ses demeures<sup>63</sup>. » Les commentaires de la *Chronique des Printemps et Automnes* citent plusieurs exemples de cette sorte de cérémonie :

Au printemps, les feudataires édifièrent des murailles et élevèrent les *feng* de Wei.

Commentaire de Kong Yingda [574-648]: « Les *feng* sont des bornes de terre. Quand le fils du ciel installe un feudataire, il lui donne une terre et détermine ses frontières. Des bornes de terre servent à marquer leurs limites. Ainsi, établir un État est dit “*feng* un État” [marquer ses limites à l'aide de bornes de terre] »<sup>64</sup>.

Les bornes en question marquent ainsi en même temps le centre d'un fief sous la forme de l'autel du sol de son prince et ses limites extérieures.

Le terme implique d'ailleurs non seulement des limites tracées, mais aussi des limites fermées (*feng*). C'est cette dualité de sens qui lui fait également désigner, dans d'autres contextes, les lettres et les plis fermés et cachetés (*feng*). C'est dans cette acception qu'on trouve mentionné le fait de « fermer » les montagnes sur lesquelles un minerai a été découvert :

Quand du minerai a été découvert sur une montagne, il faut la fermer (*feng*) et organiser des sacrifices en son honneur. À 10 *li* de l'enceinte, il faut établir un autel et décréter que les passants qui roulent en char descendent de leur véhicule en guise de marque de respect et que les piétons pressent le pas. Qui enfreint ce décret sera mis à mort sans possibilité d'amnistie ! Cela afin de dissuader la population de collecter le minerai. La montagne doit être fermée. Entrées et sorties interdites. Quiconque franchit l'enceinte (*feng*) sans autorisation sera mis à mort ! Quiconque y entre du pied droit, aura le pied droit coupé ! De même pour le gauche<sup>65</sup> !

Les frontières d'un État à l'époque des Printemps et Automnes étaient, elles aussi, fermées. C'est ce que laisse entendre un passage du commentaire de Zuo Qiuming: « À Lu, les bandits étaient alors nombreux. Ji Wuzi dit à Zang Wenzhong: “Pourquoi ne vous en occupez-vous pas ?” “Difficile” répondit son interlocuteur. “N'avons-nous pas quatre frontières fermées (*si feng*) ?” rétorqua Zang Wenzhong, “En quoi cette tâche serait-elle impossible ?”<sup>66</sup> »



## 烽燧 [fengsui]

Terrasse ou tour de feu

Ces ouvrages font partie du dispositif de défense et étaient édifiés de sorte que les signaux annonçant le danger ou tout autre événement pouvaient être transmis de terrasse en terrasse jusqu'aux quartiers généraux de l'armée et des régions les plus éloignées jusqu'à la capitale dans les plus brefs délais. Ces édifices étaient de hauteur variable, suivant la topographie du terrain, et munis d'un abri dans lequel était entreposé le combustible (herbes et branchages) qui était allumé à l'approche de l'ennemi. C'est ce qu'on appelait le *feng* qui était souvent complété par un autre foyer, constitué de fagots et de bouses de loup séchées (*langfen*) qui dégageaient une fumée épaisse plus facilement visible de jour. Ce terme désigne, de façon générale, tous les signaux visibles pendant la journée et il est souvent cité avec celui de *huo* (les feux), utilisés la nuit. D'autres types de signaux étaient employés : les torches, les tambours et les pavillons. Ils étaient d'une importance capitale pour l'armée, comme l'explique un passage de l'*Encyclopédie impériale du règne Taiping*, publié en 983 : « Les yeux et les oreilles d'une armée sont les signaux de fumée et les batteries de tambour : les uns peuvent être vus et les autres entendus à près de cent *li* de distance<sup>67</sup>. » L'une des plus anciennes références à ce système remonte aux Zhou de l'Ouest et raconte comment son mauvais usage par le dernier roi fut fatal à la dynastie :

Baosi la favorite du roi You ne riait jamais. Le souverain épuisa dix mille moyens [pour y parvenir], mais sans succès. Il avait fait édifier des terrasses de fumée et de feu (*fengsui*) et un dispositif de grands tambours. Si un agresseur faisait irruption, les signaux et les feux devaient prévenir les feudataires qui se portaient alors à la rescousse. [Les signaux donnés], les feudataires vinrent, mais découvrirent qu'il n'y avait nul ennemi à l'horizon. Baosi éclata de rire. Le roi You en fut ravi et recommença encore et encore. À la fin, plus personne n'eut confiance dans ce code et les feudataires cessèrent de venir<sup>68</sup>.

Depuis le début du siècle dernier, une série de découvertes archéologiques a permis de mettre au jour un nombre important d'infrastructures de ce type, comme par exemple le dispositif de la région de Zhaowudameng (Mongolie intérieure). Le long d'un tronçon de 250 km de la Grande Muraille, les archéologues ont dénombré 80 de ces tours, espacées de 3 à 5 km les unes des autres. Cet intervalle, plus important sur terrain plat, devient plus court dans les zones montagneuses. La plupart sont édifiées le long d'un axe unique, mais certaines sont disposées sur deux axes parallèles. On peut selon ces normes estimer que le dispositif de la Grande Muraille devait compter deux à trois mille de ces constructions. La ligne des terrasses est située entre 8 et 30 m, en retrait de la muraille. Ces terrasses sont de forme circulaire, d'un diamètre compris entre 15 m

pour les plus petites et 30 m pour les plus grandes, et d'une hauteur de 1 à 2 m pour les plus basses, et allant jusqu'à 5 ou 6 m pour les plus élevées<sup>69</sup>. Les documents administratifs des postes frontières de la dynastie Han comportent de nombreux renseignements relatifs au fonctionnement et à l'entretien de ces relais de signaux, dont une partie est consacrée au code des signaux. Ainsi, par exemple, si les Xiongnu franchissaient la ligne frontalière pendant la journée, des feux d'alerte de jour (*feng*) étaient allumés, des pavillons (*biao*) levés et un fagot (*langfeng*) brûlé, tandis que pendant la nuit on faisait brûler des fagots et on utilisait des torches pour transmettre les messages. Tout était prévu pour que, en cas de danger, la population puisse, dès l'apparition du fanion rouge, regagner le plus rapidement possible son fortin (*ting\**), son fort (*zhang\**) ou son cantonnement (*wu\**)<sup>70</sup>. Une procédure pénale était prévue en cas d'infraction ou de négligence<sup>71</sup>:

La 5<sup>e</sup> année de l'ère Jianwu (29<sup>e</sup> de l'ère commune), au 12<sup>e</sup> mois, jour *xingwei* [...], le secrétaire a tranché le cas pénal suivant qui relève de la juridiction de Juyan [...]. Le 11<sup>e</sup> jour de ce mois, au jour [XX], les ennemis ont pénétré dans les champs du ciel de la section gardée par la compagnie de Muzhong à Jiaqu. Ils ont attaqué la compagnie de Muzhong. Le commandant de la compagnie nommé Chen Yang a levé deux torches du haut de la tour de guet et un pavillon du haut du poste (*wu\**). Il a fait brûler un fagot. L'officier en second de la compagnie de Chengbei nommé Li Dan a vu la fumée monter de la position de la compagnie de Muzhong. Il n'a pas vu les torches. Wang Bao, chef des guetteurs a envoyé [Li] Dan en renfort avec un cheval de poste. Sur le chemin [...], quatre ennemis surgirent à travers le fleuve. Ils sont montés sur la berge et se sont lancés à la poursuite de Dan. Deux autres cavaliers ennemis l'ont encerclé sur ses arrières. Ils ont capturé Dan et le cheval de poste. Verdict [en application du code]: le responsable a pris l'initiative d'envoyer Dan avec un cheval de poste. [...] Le cheval est perdu. Il a d'autre part négligé de brûler les fagots comme requis et s'est contenté de lever une torche du haut de la tour de guet et de brûler un seul fagot. Il est donc coupable de négligence en ce qui concerne les affaires de la frontière [...] [la fin manque].

Les signaux en question devaient de plus être transmis de terrasse en terrasse jusqu'au quartier général de l'administration militaire. En cas d'interruption de la ligne de transmission une enquête était effectuée :

Je me permets de présenter le rapport suivant: une enquête a été menée à la terrasse n° 27. Xu Ping, commandant en chef de la terrasse a été interrogé. Il a fait la déclaration suivante: la terrasse n° 23 a bien donné le signal d'un fagot et levé une torche, le signal a été transmis à Wang Meng, commandant de la terrasse n° 30. [...] Tout le personnel était présent. [...] Il a donc été prié de transmettre le carnet de feu de sa zone, le nord de Tian, avec le jour et l'heure où le signal a été allumé. Voici les informations que je me permets de porter à votre connaissance<sup>72</sup>.

Si les plaquettes de la dynastie Han découvertes jusqu'à présent ne donnent pas tous les détails de cette réglementation, le code des Tang est plus complet et nous

apprend que les condamnations pouvaient être très lourdes et aller jusqu'à la mort par strangulation si des décès parmi la population ou une défaite de l'armée étaient enregistrées après une négligence<sup>73</sup>.

## 符 [fu]

Laissez-passer

*Shuowen* (p. 96 sup.): laissez-passer. Selon les règlements Han, ils étaient faits en bambous longs de six pouces ; ils se divisaient en deux parties qui pouvaient être ensuite réunies

Ces laissez-passer étaient nécessaires aux voyageurs qui désiraient franchir un poste frontière et leur étaient réclamés par les gardiens des passes. Leur fabrication ainsi que leur distribution étaient strictement réglementées, comme l'attestent les plaquettes d'époque Han: «7<sup>e</sup> année de l'ère Yuanshi, mois intercalaire, jour *jiachen*. Entre Juyan et Jinguan, des tablettes longues de six pouces seront utilisées pour les entrées et sorties du territoire. [Elles] porteront cent dentures et seront numérotées de un à mille. La partie gauche sera conservée par le bureau des fonctionnaires [de Juyan], tandis que la droite sera présentée à la passe de Jinguan. Le passage ne sera accordé que si la partie présentée correspond [à celle détenue par les contrôleurs] [...] <sup>74</sup>.» Les termes dérivés de *fu* sont *fujie*, *fuxin*, *fuyan* et *fuzhuan*.

## 関 [guān]

Passe, poste frontière

*Shuowen* (p. 249 sup.): maintenir une porte au moyen d'un morceau de bois placé horizontalement

Les passes font partie du dispositif de défense et, de même que l'ensemble des ouvrages défensifs, elles connaissent un grand développement à l'époque des Royaumes Combattants. Le terme est amplement utilisé à l'époque des Printemps et Automnes, où l'on relève déjà des plaintes relatives aux taxes exorbitantes perçues pour le franchissement de ces postes<sup>75</sup>. Un exemple célèbre cite un cas un peu particulier de ce genre de taxes :

Voyant que l'État de Zhou était en décadence, Laozi décida de le quitter. Arrivé à la passe (*guan*), le gardien, un dénommé Yin Xi, l'arrêta et dit: « si vous vous retirez dans la solitude, écrivez d'abord un livre pour moi » <sup>76</sup>.

Le commentaire cite deux traditions, l'une identifiant la passe citée ici à Hanguan ou Tongguan et l'autre à Sanguan, contrôlant l'accès oriental et occidental

du royaume de Qin. Ce point stratégique protégé au sud par le mont Huashan et au nord par le cours du fleuve Jaune, proche des limites du Shaanxi, du Shanxi et du Henan, donnait accès à la partie centrale du royaume de Qin, dite « intérieur des passes » (Guanzhong), et à ses deux capitales, Xianyang puis Xi'an. La passe de Tongguan fut fortifiée et munie d'une grande porte à l'époque des Royaumes Combattants barrant complètement le passage dans la vallée qu'elle gardait. Elle était, avec Wuguan (Shaanxi), Sanguan (Shaanxi) et Suguan, l'une des quatre passes stratégiques qui donnèrent un avantage souvent décisif à ce royaume. Elle lui permit, entre autres, de repousser les derniers assauts des royaumes de l'est qui tentaient de briser sa prédominance en 241 avant notre ère.

Si la fonction fiscale de ces ouvrages était déjà bien établie à l'époque des Printemps et Automnes, il ne semble pas qu'en matière militaire de grands dispositifs de portes aient déjà été installés dans les passes stratégiques, puisqu'elles pouvaient encore être franchies sans difficulté par un adversaire décidé. L'époque des Royaumes Combattants vit se multiplier ces ouvrages et leurs systèmes de défense se renforcer notablement. Le site de Jinguan, fouillé et étudié dans les années 1970 par une équipe du musée provincial du Gansu, mais qui avait déjà fait l'objet d'une campagne en 1930, en est un exemple :

La passe de Jinguan (Jianshui) est située dans le district de Jinta (Mongolie intérieure), sur la route directe menant vers le nord à Juyan et vers le sud à Dawan (Taralingin-Durbeljin) et Diwan (Ulan-Durbeljin), centres de l'administration militaire de cette région sous la dynastie des Han. La porte de la passe est gardée par deux tours rectangulaires de 6,5 x 5 m encadrant une route de 5 m de large. Les restes d'une grande porte de bois ont été découverts à l'est du site, ainsi que ceux d'une tour de bois qui devait jadis surmonter la porte. Après avoir fait un angle droit nord-sud de part et d'autre de la porte qui est située dans ce renforcement, deux murs courent vers l'est et l'ouest pour barrer tout passage (seul un tronçon de 26 m a été retrouvé). Plusieurs rangées de pointes de chevaux de frise couraient aux pieds des deux tours. À l'intérieur du mur de la passe, un poste administratif et militaire (*wu*) était situé au sud de cet ensemble, l'enceinte septentrionale mesurant 36,5 m de longueur et la méridionale 35,5 m. La largeur du mur à sa base est de 24 m. L'angle sud-est du bâtiment est ouvert et correspond probablement à l'emplacement de la porte. Le cantonnement comprenait quatre pièces séparées, six écuries pour les chevaux et un grenier. À l'angle sud-ouest du bâtiment, on peut encore voir les restes d'un fortin et d'une terrasse de feu. Cet ensemble était occupé par trois bureaux administratifs différents : un bureau des laissez-passer, la poste et l'administration de la tour de feu<sup>77</sup>.

## 海禁 [haijin]

Prohibition maritime, limitations maritimes

La politique de «prohibition maritime» a été appliquée sporadiquement à partir de la dynastie Song, puis plus régulièrement sous la dynastie Ming et au début du régime mandchou. Elle rappelle l'«interdiction d'accès aux montagnes», attestée depuis les Royaumes Combattants et établie pour assurer le monopole d'État sur les ressources naturelles et minières et lutter contre le banditisme. La promulgation de la «prohibition maritime» avait pour objectif soit la sauvegarde du monopole étatique sur les produits d'importation et d'exportation, soit la défense des côtes, en particulier sous les Ming où elle constitue un des éléments principaux de la défense maritime. Les lois et les articles additifs afférents comportent des réglementations très variées visant non seulement à interdire ou restreindre l'accès à la mer, plus particulièrement les voyages à l'étranger, mais également à fixer le cadre officiel dans lequel toute activité liée à la navigation devait s'inscrire, de la construction du navire jusqu'au départ de l'équipage, en passant par les garanties que les armateurs et les capitaines devaient posséder.

## 候 ou 堠 [hou]

Tour/fortin de guet, terrasse de signalement

Ces ouvrages font partie du dispositif d'observation qui accompagne les fortifications défensives des zones frontières pour surveiller les mouvements de l'ennemi et peuvent être assimilés à des tours de guet. C'est à partir de ces tours qu'étaient émis les signaux à l'aide de fanions ou de torches. Le terme apparaît dans une des plus importantes découvertes de documents relatifs à l'administration de la frontière datant de la dynastie Han, les plaquettes de Juyan. Les tours y sont décrites comme étant de hauteur variable (5 à 8 m), avec ou sans créneaux, éventuellement surmontées d'un petit kiosque :

La tour de guet (*hou*) est haute de quarante pieds (*si zhang*). Son parapet est haut de 5 pieds. Ses quatre angles sont crénelés<sup>78</sup>.

La tour de guet (*houlou*) n'a pas été recouverte d'enduit [plaquette 214.5/214.8]<sup>79</sup>.

La tour T.6.c du site de Yumen appartenant au commandant militaire de la passe est une terrasse de 6,1 m<sup>2</sup>, haute de 5 m et surmontée d'un petit kiosque de 2,3 m<sup>2</sup><sup>80</sup>.

## 羈縻州 ou 羈縻府州 [jimi zhou ou jimi fuzhou]

Préfecture subalterne

Il s'agit de circonscriptions administratives attestées depuis la dynastie Tang, habitées par des peuples non Chinois, relevant du gouvernement central, sous le contrôle d'une juridiction militaire régionale ou de l'autorité locale. Elles étaient établies dans les régions frontalières et gérées par des chefs locaux au statut parfois héréditaire. Sous les Ming, on trouve des « garnisons subalternes » (*jimi weisuo*).

## 節 [jie]

Laissez-passer

*Shuowen* (p. 95 inf.): laissez-passer de bambou

Un laissez-passer de ce type a été découvert en 1957 dans le district de Shouxian (Anhui) – le laissez-passer du prince de E (*E jun jie*) –, datant de l'époque des Royaumes combattants. Il se compose de deux paires de plaquettes de bronze, divisées en deux groupes comportant un droit de passage pour les bateaux et un autre pour les chars.

1<sup>er</sup> groupe :

L'année où le Grand ministre de la guerre (*da sima*) Zhaoyang [de Chu] a remporté la victoire contre l'armée de l'État de Jin [Wei] à Xiangling [en 323 av. notre ère], au deuxième mois de l'année, selon le calendrier des Xia, le jour *yihai*, [le roi de Chu] résidant dans le palais de campagne de l'ancienne capitale de Ying, son Grand secrétaire Shui transmet les ordres royaux et commande à [X] et [Y] de faire fondre un nouveau laissez-passer de bronze dans les ateliers officiels pour le prince de E [...] dans [les ateliers] des magasins officiels. Ce permis est valable pour cinquante grands bateaux, trois petits bateaux étant l'équivalent d'un grand. Ce permis devra être restitué au bout d'une année.

[Il est établi pour les itinéraires suivants]: départ de la cité de E, traversée des lacs [de Wutang et de Liangzi, act. entre Echeng et Wuchang, Hubei], remontée du cours de la rivière Hanshui, passage par les cités de Yan [au sud de l'actuel district de Yicheng, Hubei] et de [X] yang, virer de bord dans la rivière Hanshui, nouveau passage par Yan, entrée dans le cours de la rivière Xiashui et nouveau virage, entrée dans la Yishui [itinéraire nord-ouest]. Descente du Yangzi vers l'est, passage par les villes de Peng [X] et Songyang [act. Zongyang, Anhui], virage et entrée dans le cours du Lújiang, passage par Yuanling, [itinéraire oriental]. Descente du Yangzi, entrée dans le Xiangjiang, passage par [Y], entrée dans la rivière Taoshui [affluent du Xiangjiang, act. Huangsha he] et passage par Taoyang [act. Quanzhou, Guangxi], entrée dans le cours de la Leishui [act. Leishui, affluent du Xiangjiang], passage par la cité de Bi [act. Yongxing, sur la

rive nord de la Leishui, Hunan), entrée dans le cours des rivières Zishui, Yuanshui, Fengshui, Danshui [itinéraire sud-ouest]. Remontée du Yangzi, traversée de la passe de Muguan [Jiangling, Hubei], passage par la cité de Ying [itinéraire occidental].

Sur présentation de ce laissez-passer de bronze, aucune taxe ne sera perçue, mais il n'inclut pas les frais d'hébergement et les repas. En cas de non présentation, le convoi sera soumis à la taxation. Le transport du métal, du cuir, de cordes et de bambous est interdit. Si le convoi traverse une passe avec des chevaux, des buffles ou des moutons, les impôts seront perçus par les magasins d'État et non par l'administration de la passe.

## 2<sup>e</sup> groupe :

[Même début que le 1<sup>er</sup> groupe] Ce permis est valable pour cinquante voitures. Il doit être restitué à la fin de l'année. Le transport de métal, de cuir, de cordes, de flèches et de bambou est interdit. En cas de transport par chevaux, buffles ou [...], dix têtes d'animaux de trait seront taxées comme une voiture. En cas de transport à la palanche, vingt hommes compteront pour une voiture. L'exonération est valable pour cinquante voitures.

[Itinéraire pour les voitures] : Départ de E, passage à Yangqiu [peut-être l'act. ville de Tangcheng, au nord-ouest du district de Suixian, Hubei], Fangcheng [district de Yexian, village de Bao'an, Henan], Xianghe [passe de Xianghe au nord de Biyang, Henan], [?], Fanyang [nord de Xincal, Henan], Caiyang [?], Gaoqiu [?], Xiakai [act. Fengtai, Anhui], Juchao [sud de Tongcheng, Anhui], passage par la cité de Ying<sup>81</sup>.

## 理藩院 [lifan yuan]

### Cour des peuples tributaires

Cet organisme a été établi sous les Qing afin de gérer les affaires mongoles et tibétaines, ainsi que celles des Hui jusqu'en 1884, année de la création de la province du Xinjiang. De la fin du XIX<sup>e</sup> aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, cette institution changera plusieurs fois d'appellation et ne prendra son essor, en tant que Commission des affaires mongoles et tibétaines, qu'après la création du gouvernement nationaliste chinois à Nankin en 1928. Composée de plusieurs services, elle ouvrit des bureaux sur les frontières, à Nankin et à Pékin, créa des écoles et publia des revues. En 1949, elle suivit le gouvernement nationaliste à Taiwan et dès lors, fut chargée de former les futurs cadres tibétains et mongols censés retourner dans leur pays et de contrôler l'immigration des ressortissants tibétains et mongols à Taiwan.

## 甌脱 [outuo]

Terme de la langue *xiongnu* pour désigner: frontière; poste frontière; zone tampon; *no man's land*

Ce terme fait en particulier référence à un habitat rudimentaire pouvant servir de postes d'observation. Il est par exemple cité dans la biographie des Xiongnu dans les *Mémoires historiques*:

Lorsque Modun monta sur le trône, les Hu de l'est (Dong Hu), qui étaient en ce temps-là au faîte de leur puissance [...], envoyèrent un émissaire lui demander un cheval de mille *li* qui avait appartenu à son père. Modun demanda avis à ses conseillers qui lui répondirent: «ce cheval est le trésor des Xiongnu, il ne faut pas en faire don.» Ce à quoi Modun rétorqua: «Peut-on être avare d'un cheval en traitant avec un État voisin?» et il offrit l'étalon. Un peu plus tard, les Hu de l'est, estimant que Modun les craignait, lui réclamèrent l'une de ses épouses. Modun se concerta avec ses plus proches conseillers qui entrèrent en fureur et s'exclamèrent: «Les Hu de l'est sont gens sans moralité. Ils osent solliciter une de vos épouses. Attaquez-les!». Modun répondit: «Comment être avare d'une femme vis-à-vis de ses voisins?» Et il leur fit parvenir son épouse favorite. Ce qui poussa le roi des Hu à se faire encore plus hardi et il avança vers l'ouest. Entre son territoire et celui des Xiongnu, il y avait une terre non réclamée de plus de mille *li*, que nul n'occupait. Chacun des deux peuples se tenait à ses frontières, dans des postes d'observation (*outuo*). Les Hu envoyèrent un nouvel émissaire à Modun: «La terre non réclamée au-delà des postes d'observation de nos frontières n'est pas occupée par les Xiongnu et nous souhaitons en prendre possession.» Modun demanda conseil sur cette question et certains lui dirent: «Cette terre n'appartient à personne, on peut la céder ou ne pas la céder.» Alors, Modun se mit en colère et s'exclama: «Le territoire est le fondement de l'État. Peut-il être question d'en faire cadeau?» Tous ceux qui avaient proposé d'accepter furent décapités et Modun sauta sur sa monture et se lança à l'attaque des Hu de l'est en annonçant que tous ceux qui seraient en retard seraient exécutés<sup>82</sup>.

## 遷界 ou 遷邊 [qianjie ou qianbian]

Évacuation des frontières

Il s'agit de l'application de la politique de la terre brûlée (*qingye*), adoptée par le gouvernement mandchou sur le littoral pour lutter contre le régime dissident de la famille Zheng dans le détroit de Taiwan entre 1660 et 1683. Elle a surtout concerné les provinces côtières du sud-est.



## 塞 [sai]

Endroit stratégique, passe ; frontière  
*Shuowen* (p. 288 sup.) : obstruer (*ge*)

Ce terme apparaît déjà dans le commentaire de Zuo Qiuming à la *Chronique des Printemps et Automnes*, où il désigne dans son sens le plus large les places fortes, les passes ou les citadelles situées sur les reliefs stratégiques<sup>83</sup>. Sous les Han, il désignera la Grande Muraille et les dispositifs de défense frontalière. En terme d'administration militaire, un *sai* est, sous cette dynastie, une section fortifiée d'une longueur de cent *li*, placée sous le commandement d'un « commandant de secteur » (*saiwei*).

## 市舶司 ou 市舶提舉司 [shibo si ou shibo tiju si]

Bureau des douanes maritimes

Ils ont été établis à partir des Song le long des côtes sud-est et méridionales de la Chine afin de contrôler le commerce outremer, de collecter les taxes, etc. Ils font, en particulier sous les Ming, partie intégrante du dispositif de défense côtière et leurs attributions consistent à accueillir les envoyés étrangers, reçus dans le cadre du système tributaire, à vérifier leurs accréditations, etc. Ils seront supprimés à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et remplacés par une autre organisation des douanes, chargée de la vérification de l'ensemble des navires arrivant ou partant des ports chinois.

## 四方 [sifang]

Quatre frontières

Voir Paola Calanca, note 73.

## 天田 [tiantian]

Les « champs du ciel »

Les « champs » ainsi dénommés n'étaient nullement destinés à l'agriculture, mais étaient des étendues de sable qui permettaient de constater les traversées illégales des frontières ou le va-et-vient de l'ennemi : « planter des pointes de bambou aux endroits stratégiques de la frontière, les recouvrir de sable et vérifier régulièrement les traces qui y sont imprimées pour connaître les mouvements des

Xiongnu, c'est ce que l'on appelle les "champs du ciel"<sup>84</sup>. » Les plaquettes datant des Han comportent un certain nombre de documents administratifs relatifs à ce dispositif, précisant que ces champs faisaient l'objet d'une surveillance régulière, qu'ils étaient redessinés après chaque intrusion et comment ils étaient délimités : « six hommes ont dessiné les tracés des limites des champs du ciel sur une longueur de six *li*. Chacun d'entre eux a effectué un tracé de 300 pas<sup>85</sup>. »

亭 [ting]

Guérite, tour de guet, poste de police

*Shuowen* (p. 110 inf.) : c'est là où le peuple trouve la paix

Dans l'administration territoriale des Han, les *ting* étaient des commissariats de quartier dans les villes ou des postes de police s'échelonnant tous les dix *li*, dont le personnel était chargé de lutter contre la délinquance. Dans le dispositif frontalier, il s'agissait d'ouvrages fortifiés et le terme peut recouvrir, selon les époques, plusieurs attributions liées à la surveillance du territoire et au signalement de l'ennemi : fortins, terrasses de feu (*sui* ou *fengsui\**), tours de guet (*houlou*) ou relais postaux.

土司 [tusi]

Circonscription ou chefs autochtones

Elles ont été instituées en particulier dans le sud-ouest de la Chine à partir des Yuan (1277-1367), mais de façon régulière avec la dynastie Ming, afin de faciliter la gestion de régions habitées majoritairement par des populations non chinoises. Il s'agissait d'incorporer à l'administration de l'empire des peuples relativement assimilés en accordant à leurs chefs un statut et un titre officiel qui leur conféraient l'autorité sur leur communauté. Ces circonscriptions étaient ainsi régies par des responsables indigènes et des fonctionnaires chinois et relevaient du ministère de la fonction publique. Depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, ce dernier désigne les régions et les peuples ainsi gouvernés qui diffèrent de ceux contrôlés par des fonctionnaires autochtones héréditaires (*tuguan*), rattachés au ministère des armées et dont les prérogatives étaient beaucoup plus importantes.

## 屯田 [tuntian]

### Colonie militaire

La mise en place de ces colonies remonte certainement à une période antérieure à la dynastie Han et visait à rendre l'armée autosuffisante. Il s'agissait de faire cultiver des terres désertiques par les troupes ou par la population chargée de défendre les frontières contre les incursions des nomades. Les plaquettes de Juyan apportent un témoignage de l'état de cette institution sous les Han, où apparaissent trois catégories d'individus : les cavaliers (*qishi*), les membres des troupes de la garde des frontières (*shuzu*) et ceux des troupes des champs (*tianzu*)<sup>86</sup>. Les cavaliers constituaient la première ligne de la défense et leur statut était plus élevé que celui des deux autres groupes. Les troupes de garde (*shuzu*) étaient préposées à la surveillance des postes militaires des lignes intérieures, tandis que celles des champs (*tianzu*) étaient chargées de cultiver la terre. Une tablette cite, par exemple, les règles concernant les déclarations à effectuer en cas de désertion hors de la colonie :

[X], secrétaire responsable des chevaux communique qu'en cas de désertion d'officiers (*li*), d'hommes en arme (*zu*), de gens du peuple (*min*) ou de soldats des colonies agricoles (*tunshi*), les noms de la région (*jun*), du district, de l'îlot rural (*li*), auxquels appartiennent les fuyards ainsi que leurs noms de famille, âge, signes particuliers, couleur de leur teint, adresse, la description de leurs vêtements et de ceux qui les accompagnent, de même que le mois et le jour de la fuite et leur nombre devront lui être transmis en personne [...] <sup>87</sup>.

La même tablette cite ensuite les travaux d'irrigation effectués par les troupes pour mettre en valeur les champs publics : « La deuxième année Yuanshe, mille cinq cents hommes des troupes de garde et de celles des champs ont creusé les canalisations des champs publics (*guantian*) de Xingma. Premier mois, jour [xxx], région de Huaiyang<sup>88</sup>. »

Le système des *tuntian* comprend tout au long de l'histoire les colonies militaires (*juntun*), les colonies civiles ou agricoles (*mintun*), auxquelles s'ajoutent, à l'époque Ming, les colonies de marchands (*shangtun*). Les premières ne concernaient que les hommes d'armes, dont l'organisation ne semble pas avoir été fixe : les soldats étaient soit censés partager leur temps entre le travail d'active et des champs suivant les saisons et les circonstances, soit répartis entre gardes des frontières et agriculteurs. Les colonies civiles étaient des communautés peuplées d'agriculteurs civils travaillant sur des terres de l'État, dans des régions encore incultes, ou sur les frontières. Elles pouvaient également être créées par transfert d'une population en provenance des régions surpeuplées de l'intérieur de l'empire. Les colonies de marchands furent établies afin d'approvisionner les troupes au niveau local et permettre aux commerçants de réduire les frais de

transport tout en gardant les avantages des compensations en sel. Elles étaient ainsi sponsorisées par les commerçants qui y faisaient produire du grain destiné au ravitaillement des unités militaires stationnées sur les frontières en échange des licences de vente du sel. Les certificats du sel (mesures incitatives à l'usage des intermédiaires privés, *kaizhong fa*) étaient des bons accordés à certains marchands leur permettant d'acheter cette denrée et de la mettre sur le marché. Il s'agit d'une des pratiques adoptées afin d'assurer le ravitaillement des garnisons frontalières, principalement septentrionales. Les deux autres faisaient, du moins à l'époque Ming, appel à la livraison par des forçats et à la distribution de récompenses sous formes de postes officiels aux personnes transportant les grains dans ces régions reculées.

## 塢 ou 隄 [wu]

Rempart peu élevé, cantonnement

*Shuowen* (p. 306 inf.): petit fortin (*xiao zhang\**)

Le terme peut se comprendre de deux manières. Suivant les définitions données dans le *Shuowen*, on aurait ainsi par ordre de taille: les citadelles (*cheng\**), les fortins (*zhang\**) et les petits fortins (*wu*). Une autre définition de ce caractère est donnée par l'archéologie de terrain depuis le XX<sup>e</sup> siècle: « Un *wu* est un cantonnement<sup>89</sup>. » On désigne ainsi sous ce nom les enceintes moins épaisses et d'une superficie plus grande que celles des forts, qui abritent chambres d'habitation, écuries et bureaux. Le bâtiment attenant à la passe de Jinguan, ainsi que l'îlot muré attenant au fortin de Jiaju décrit plus loin (p.44-46), en sont des exemples.

## 懸索 [xuansuo]

Cordes de frontière

Analogues aux fils de fer barbelés actuels, elles étaient tendues sur des sections de plusieurs centaines de mètres de frontière et tenues par une série de piquets plantés dans le sol. Leur existence nous est connue par les plaquettes de Juyan traitant de l'inspection des unités militaires :

Livret de la compagnie Zedun de Jiaju. Inspection du détachement du chef de la compagnie: quatre hommes. L'un d'eux a été mis à la disposition des autorités administratives. Le conducteur de voiture est parti dans les bureaux officiels, mais a déjà été inspecté. En tout, vu deux hommes. La porte de la tour de guet est cassée et hors d'usage: moins deux bâtonnets<sup>90</sup>.

La tour de guet et le poste de garde n'ont pas été badigeonnés d'enduit : moins seize bâtonnets<sup>90</sup>.

[...]

Les cordes qui lient les fagots et les perches [du?] sont détendues, les fagots sont tombés : moins trois bâtonnets.

[...] : moins deux bâtonnets.

Une longueur de 180 pas [1 pas = 1,30 m environ] dans les champs du ciel n'est pas [tracée?] [...] : moins un bâtonnet.

Trois rangs des cordes de la frontière sont rompus [et hors d'usage] sur une distance de un *li* et trente six pas. Elles n'ont pas encore été remplacées : moins sept bâtonnets.

La réserve de fagots n'a pas été badigeonnée d'enduit : moins huit bâtonnets.

Les cordes de frontière sont de nouveau rompues sur une longueur de un *li* : moins trois bâtonnets.

Bilan : moins quarante-quatre bâtonnets<sup>91</sup>.

Heureusement tous les postes n'étaient pas dans un si déplorable état :

Commandant de la troisième section : vu

Un homme de troupe : vu

Le secrétaire responsable : vu

Champs célestes : tracé effectué

Cordes des frontières : en bon état

Piquets [pour les fixer] : en bon état<sup>92</sup>.

## 移民 [yimin]

Migrant

Ce terme sert à désigner la population migrante qu'il s'agisse d'un départ volontaire ou stimulé par le gouvernement vers des régions à mettre en valeur, ou d'un déplacement imposé par les autorités et le terme prend alors le sens de «déporté». Dans le premier cas, les individus vont peupler et développer des zones frontières, tandis que dans le second ils abandonnent des territoires situés sur les marches de l'empire ou sont astreints de s'y établir.

## 郵 [you]

Coursier à pied ; relais postal

*Shuowen* (p. 132 sup.) : bureau chargé de la correspondance aux frontières

Comme le souligne le *Shuowen*, l'origine du terme est à chercher dans la transmission des nouvelles entre le centre et les lointains confins, ce qui est encore visible dans le caractère non simplifié qui s'écrit justement avec *chui\**. Le *Mozi*

fait référence au *youting*, « kiosque de poste des frontières », ce qui désigne dans ce cas les tours de feu<sup>93</sup>. Le terme est employé dans le *Mengzi* en doublet avec le terme *zhi*, « la réputation de la vertu se propage plus vite que la poste (*zhiyou*) ». Les termes *zhi* et *yi* désignent un courrier à cheval, *you* un courrier à pied. Ce dernier terme sera remplacé à partir de la dynastie Han par *zhi*<sup>94</sup>. Les plaquettes de Juyan et de Dunhuang contiennent de nombreux exemples de correspondance administrative circulant par la poste des frontières, par porteur à pied, en voiture ou à cheval. Le temps mis par le courrier devait être noté et comparé au temps fixé par le règlement des postes : « Trois lettres du nord [...]. Passage sur une route de 95 *li* à l'intérieur des limites [de notre juridiction], durée de port selon le code ; huit heures trois *fen*. Temps réel du port : sept heures deux *fen*<sup>95</sup> », ou encore « [...] passage de 80 *li* dans les limites de notre juridiction : durée du port selon le code, neuf heures. Retard : 1 heure. Pourquoi<sup>96</sup> ? »

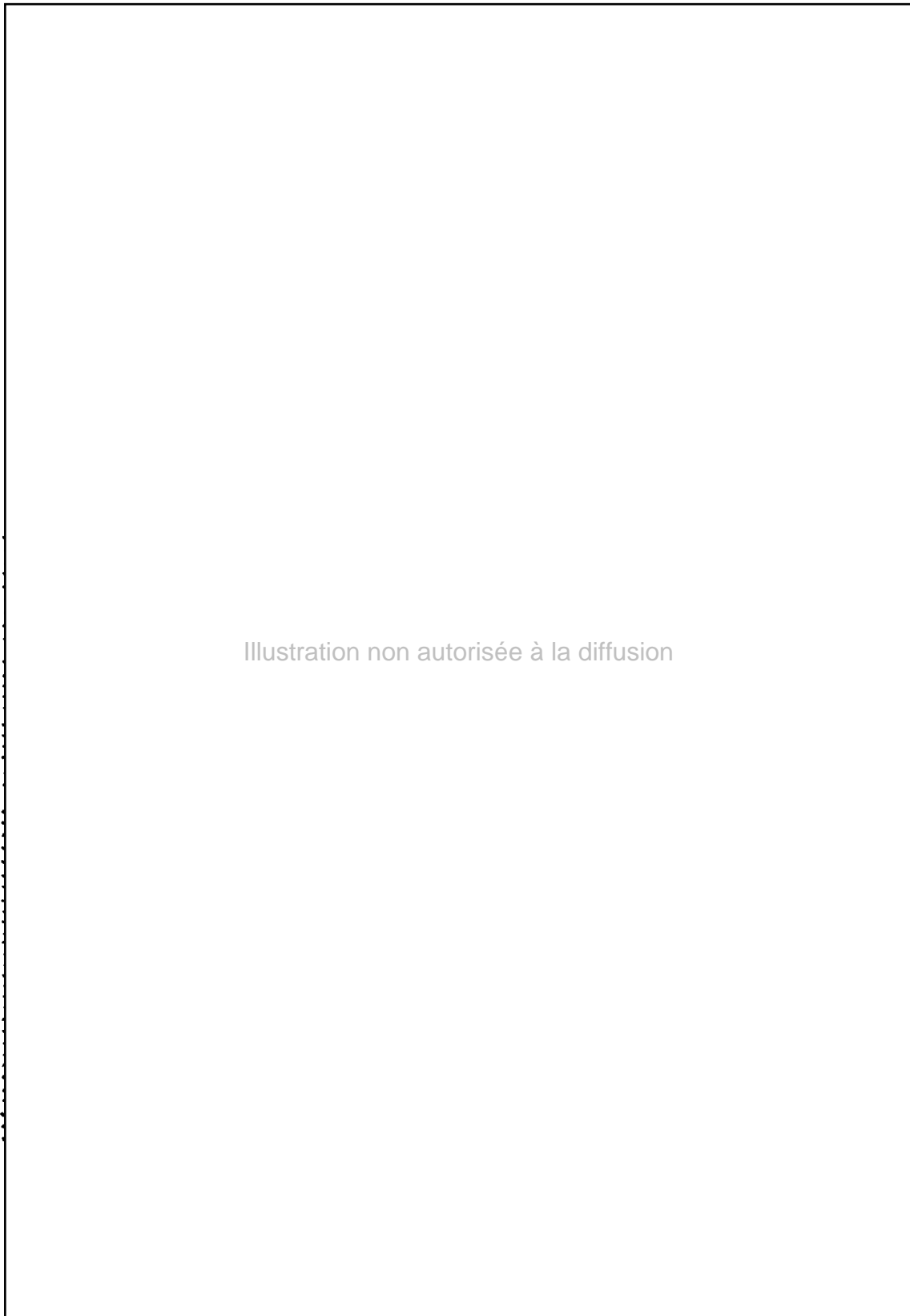
## 障 [zhang]

Fortin

*Shuowen* (p. 305 inf.) : obstruer

Il s'agit de forts édifiés dans des endroits stratégiques le long de la frontière, gardés par des hommes en armes, et parfois placés près des cantonnements militaires qui font office de postes administratifs (*wu\**).

Au cours des années 1972-1976, une structure défensive de ce type a été découverte dans la province du Gansu, à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Juyan, sur le territoire de la bannière Ejina (voir illustration). Il s'agit du poste militaire (*zhangcheng*) du commandant en chef de la section de Jiaqu (*Jiaqu sai*), datant peut-être de l'époque de l'empereur Wu des Han (-141/-87) aux environs des années 122-117 avant notre ère. Il porte les traces d'un incendie pendant le règne de Wang Mang (9-25) et d'une réparation au début des Han de l'Est (25-229). Il a dû être abandonné entre les années 50 et 60. Il se présente sous la forme d'un fortin carré de 23 m de côté, disposant de murailles d'une largeur de 4 m attenant à la section nord-ouest de l'enceinte du cantonnement (*cf.* description à l'entrée *wu*), avec lequel il communique par une porte située au sud-est. Cette petite construction, surmontée de créneaux et d'éléments en bois, servait vraisemblablement de donjon. L'enceinte du cantonnement est de dimension double, avec une épaisseur des murs moindre (2 m). Sa porte principale, qui s'ouvrait au sud du rempart oriental, était protégée par un mur de courtille en angle. Aux pieds des enceintes est, ouest et nord, ont été découvertes quatre rangées de pointes de 33 cm de longueur, enterrées à 70 cm les unes des autres en guise de chevaux de frise et réparties sur une bande de 3 m de large. Au pied de la quatrième enceinte subsistent quelques traces du même dispositif ainsi que les



Fort de Jiaqu (d'après Wenwu, 1978, 1, p. 14) (D. R.)

vestiges d'écrans de bois sur lesquels étaient fixées des échancrures à pivot (dites «yeux caves», *shenmu*), sans doute destinées aux créneaux et qui permettaient d'observer, de haut en bas sur un angle de 120°, la progression de l'ennemi. Un bureau de garde contrôlait la porte principale. À l'intérieur de l'enceinte, trente-sept pièces cloisonnées s'ouvraient sur la cour centrale. Une rampe d'accès, située à l'angle nord-est, permettait de monter sur les murailles. À une cinquantaine de mètres de ce complexe, une terrasse de feu et les restes d'un trébuchet et de fagots ont été découverts. Sur ce même site, de nombreux fragments d'arcs, de flèches et d'armures métalliques, ainsi que 6800 plaquettes administratives ont été exhumés<sup>97</sup>.

## 鎮 [zhen]

Garnison, circonscription militaire

Dans les *Rites des Zhou*, le terme est le nom de l'une des neuf zones entourant le domaine royal. Dans le domaine des armées, il désigne les garnisons ou les circonscriptions militaires chargées de la défense des zones stratégiques et, en particulier, des frontières. L'histoire des Wei du Nord (386-534) en donne la définition suivante: «Ancienne institution: le long de la frontière (*yuanbian*) on avait installé partout des commandants de garnison, chargés de la défense, dont le poste était équivalent à celui des inspecteurs régionaux (*cishi*). [L'entretien] des murailles et des fossés, ainsi que des greniers relevait de leurs compétences<sup>98</sup>.» Des circonscriptions militaires sont déjà établies dans des zones frontalières à l'époque des Dynasties du Sud et du Nord (420-589) et, sous les Ming (1368-1644), les confins septentrionaux de l'empire seront divisés en «Neuf régions militaires» (*jiuzhen* ou *jiubian*).

## 傳 [zhuan]

Laissez-passer

*Shuowen* (p. 165 inf.): courrier par relais postal

Ce type de laissez-passer relevait d'une procédure simplifiée et ne portait qu'une simple date, comme cela nous est montré par les plaquettes de Juyan: «5<sup>e</sup> année de l'ère Yongshi, 4<sup>e</sup> mois, jour [xx], permis pour franchir la passe. Bon pour une entrée<sup>99</sup>.» Par contre, un permis d'entrée pouvait aussi nécessiter l'enregistrement du nom du voyageur et de sa suite:

[X] porteur d'un livret de famille enregistré (*huji*) dans les bureaux, âge 59 ans, non recherché pour affaires pénales, souhaite un laissez-passer (*zhuan*) avec une voiture et un cheval. Le 8<sup>e</sup> mois, jour [xx] le responsable de Juyan lui a accordé un permis



(*guosuo*) pour franchir le gué du fleuve et la passe de Jinguan. Ne doit pas être arrêté. Conforme aux lois et règlements<sup>100</sup>.

Permis (*zhiji*) pour traverser les passes avec un transport de grains et fournir de l'approvisionnement au-delà de la frontière (*saiwai*)<sup>101</sup>.

Permis (*zhiji*), de sortie des passes pour le chef guetteur du poste de Wanshi [...] à Yumen, accompagné par sa femme et sa servante<sup>102</sup>.

La nécessité de tels permis fut mise en cause par l'empereur Wendi (-180/-157) des Han de l'Ouest, soucieux de rompre avec les lois draconiennes de Qin que le fondateur de la dynastie Han avait repris : « La 12<sup>e</sup> année du règne, au 3<sup>e</sup> mois, pour sortir des passes les laissez-passer sont supprimés<sup>103</sup>. » Mais cette tentative d'assouplissement fut bien vite abandonnée par son successeur Jingdi (-157/-141), qui avait affaire aux désordres entraînés par la rébellion des Sept Royaumes : « La 4<sup>e</sup> année du règne, pour la traversée des gués et des passes un permis sera de nouveau exigé tant pour les entrées que pour les sorties<sup>104</sup>. » À plusieurs reprises au cours de l'histoire chinoise la circulation fut assouplie, mais la nécessité de présenter des documents pour franchir les limites intérieures du territoire, tout comme ses frontières est une constante de l'histoire administrative chinoise.

#### NOTES

1. Dans la présentation de ces termes, nous avons, en raison de l'espace disponible, privilégié les témoignages les plus anciens, car les moins récurrents dans les études portant sur les frontières.
2. Le *Shuowen jiezi* (Dictionnaire étymologique des caractères) a été compilé par Xu Shen (30-124) en l'an 100 de notre ère.
3. *Shuijing zhu*, 1990, j. 7, p. 686. Liang Huiwang (-400/-334), également appelé Wei Huiwang, transféra la capitale de son pays à Daliang (act. Kaifeng).
4. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 45, p. 2061 : 11<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu. Les pays de Chen (situé à l'est du Henan) et de Cai (situé au sud-ouest de Chen) ont été conquis par Chu respectivement en 479 et en 447 avant notre ère (Li Xueqin, *Eastern Zhou and Qin Civilizations*, 1985, p. 184). Au pays de Chu, il existait deux villes portant ce toponyme : Bulang de l'est (au nord-ouest de Wuyang, Henan) et Bulang de l'ouest (au sud-est de Xiangcheng, Henan).
5. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 46, p. 2073 : 13<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu. D'après les sources, c'est de façon déloyale que l'armée de Jin, commandée par Xun Wu, attaqua le pays de Xianyu, après avoir prétexté un droit de passage pour rejoindre les troupes de Qi (*Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 12, épisode également cité par Nicola Di Cosmo, *Ancient China and Its Enemies. The Rise of Nomadic Power in East Asian History*, 2002, p. 115). Les habitants de Xianyu font partie de l'ethnie Baidi (les Di blancs) et s'installent dans le Hebei à l'époque des Printemps et Automnes avec deux autres petits pays relevant du même groupe ethnique, les Fei et les Gu qui seront anéantis par Jin à la fin de cette même période. Il sera connu sous le nom de Zhongshan à l'époque des Royaumes combattants et bien que petit en taille, il était

considéré comme un État puissant possédant des villes fortifiées et une bonne armée. Il perd une première fois son indépendance en -406, après avoir été attaqué par l'État de Wei en -408, mais la regagne à nouveau en -378 et disparaît définitivement en tant que pays en -295 (Li Xueqin, 1985, p. 93-107).

6. *Tanglü shuyi*, j. 8, p. 171-172.
7. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 47, p. 2076: 14<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu.
8. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 60, p. 2178: 16<sup>e</sup> année du règne duc Ai de Lu.
9. *Chunqiu Gongyang zhuan zhushu*, j. 16, p. 2285: 12<sup>e</sup> année du règne du prince Xuan de Lu. En 806 avant notre ère, la principauté de Zheng (est du Shaanxi) est le dernier pays à être fiéffé par les Zhou de l'Ouest. Après le transfert de la capitale des Zhou à Chengzhou (est de l'act. Luoyang), ils s'installeront au Henan et vont occuper un rôle prépondérant sur la scène politique.
10. *Erya*, j. 2, p. 2575. Le *Erya*, un des treize classiques, est un dictionnaire lexicographique en dix-neuf chapitres. L'astérisque signale que les mots sont détaillés dans le lexique.
11. *Shangshu zhengyi*, j. 18, p. 240. Du *Livre des Documents* (également appelé *Shujing*), il existe une traduction française réalisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Séraphin Couvreur, rééditée en 1999 aux Éditions You Feng (*Chou King. Les Annales de la Chine*, cf. ce passage, p. 354).
12. *Hou Han shu*, 1987, j. 19, p. 3387. Cette version, reprise du *Shanhaijing* (*Livre des Monts et des Mers*) par les commentateurs de l'*Histoire des Han de l'Est*, connaît également d'autres variantes, où Dazhang (ou Taizhang) partage sa tâche d'arpenteur avec Shuhai (voir *Huainan zi jishi*, j. 4, p. 321. En français: *Huainan zi*, trad. Le Blanc Charles et Mathieu Rémi, p. 164).
13. *Shiji*, 1982, j. 5, p. 177.
14. *Guoyu*, j. 2, p. 67.
15. *Wenwu* 5, 1976, texte, p. 28, planche, p. 38.
16. *Mao shi zhengyi*, j. 13, p. 470.
17. *Mao shi zhengyi*, j. 18, p. 573. Shao Hu fut ministre des rois Wen (r. ? /ca.-1122), Wu (r. ca.-1122/ ca.-1116) et Cheng (r. ca.-1115/ca.-1078) des Zhou de l'Ouest. En compagnie du duc de Zhou, il assista le roi Wu lors du renversement de la dynastie Shang et participa au gouvernement de régence pendant la minorité du roi Cheng. À son sujet, voir par exemple les chapitres 14 (j. 15) et 18 (j.16) du *Shangshu zhengyi* (trad. Couvreur Séraphin, p. 258-269, 297-307).
18. *Mao shi zhengyi*, j. 13, p. 470. La dynastie succomba en 771 avant notre ère, lorsque les Quan Rong attaquèrent la capitale et tuèrent le roi You et son fils, obligeant la cour à déménager plus à l'est.
19. *Shangshu zhengyi*, j. 14, p. 208.
20. *Chunqiu Gongyang zhuan zhushu*, j. 22, p. 2317: 1<sup>re</sup> année du règne du duc Zhao de Lu. Yun est une ville du pays de Ju (sud-est du Shandong). Au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les deux États de Ju et de Lu se livrent fréquemment des attaques, dont Yun, se trouvant sur la frontière séparant les deux pays, subit les conséquences. L'État de Ju disparaîtra définitivement en 431 avant notre ère au moment de l'expansion de Chu vers l'est. Shu Gong est un général de Lu.
21. Limites: *jingjie*, d'après les notes de Kong Yingda. Le domaine des champs, en raison des besoins de l'agriculture (protection contre les vents, préservations des ré-

coltes, etc.), constitue sans doute le modèle le plus accompli de l'espace ordonné : module d'espace clos, délimité par un muret de terre et une borne aux quatre coins (*feng*), dont chaque sillon (*mu* : un pas sur cent) fait la paire avec la levée de terre dégagée et ramenée sur le côté en un muret de protection supplémentaire (*zhen*). Un champ type cultivé par un paysan avait une superficie de cent *mu*, c'est-à-dire un carré de cent pas sur cent. Cette parcelle de cent *mu* servait entre autre de module au modèle du « damier » qui correspondait à l'occupation d'une surface de un *li* carré par neuf de ces modules.

22. *Shangshu zhengyi*, j. 19, p. 245.
23. Inscription du plat de Xi Jia (Xi Jia pan), voir Guo Moruo, *Liang Zhou jinwenci daxi tulu kaoshi* (ci-après *Daxi lu*), n° 134, 1983, Chen Mengjia, *Xi Zhou tongqi duandai*, 2004, p. 323-326.
24. *Mao shi zhengyi*, j. 13, p. 471.
25. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 7, p. 1759 : 17<sup>e</sup> année du règne du duc Huang de Lu. Qi était une grande principauté située au nord-ouest du Shandong qui se hisse sur le devant de la scène politique à l'époque des Printemps et Automnes. Au même moment, son voisin méridional, le pays de Lu, entame son déclin.
26. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 41, p. 2021 : 1<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu.
27. Liu Xiang, Chen Kang, *Shang Zhou guwenzi duben*, 1989, p. 183.
28. *Chunqiu Zuoshuan zhengyi*, j. 56, p. 2149 : 10<sup>e</sup> année du duc Ding de Lu.
29. *Zhanguo ce*, j. 31, p. 1122. Cet ouvrage a été compilé par Liu Xiang, un prince de la famille impériale des Han de l'Ouest, au premier siècle avant notre ère.
30. *Mao shi zhengyi*, j. 19, p. 590. Houji, le « souverain Millet », est connu pour avoir, à l'époque de l'empereur Shun et au début des Xia, enseigné au peuple de nouvelles techniques d'assolement.
31. *Mengzi zhushu*, j. 5, p. 2702.
32. *Shuijing zhu*, j. 4, p. 305 ou encore j. 5, p. 395.
33. *Chunqiu Guliang zhuan zhushu*, j. 8, p. 2398. Le pays de Song était situé dans le Henan.
34. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 50, p. 2103 : 23<sup>e</sup> année du duc Zhao de Lu.
35. *Guanzi jiaozhu*, j. 28, p. 535.
36. Ces expressions se trouvent par exemple dans le *Mémoire sur les Rites (Liji zhengyi)*, j. 3, p. 1251).
37. Wang Guowei, *Wang Guowei wenji*, « Renjian Cihua » (Poétique du *ci* et de ses effets), vol. 1, p. 141.
38. *Wenwu* 1, 1978, p. 1-43.
39. *Wenwu* 10, 1981, p. 1-7. Sur ce site, ont également été trouvées plus d'un millier de plaquettes datant de l'empereur Xuan (r. -73/-49) des Han de l'Ouest. Le fortin est situé à l'est de la tour de feu de Maquan wan, d'où l'équipe archéologique du Musée du Gansu a mené une campagne de repérage systématique. Le site avait déjà été fouillé par Stein entre 1906-1908 et 1913-1915 et en 1944.
40. *Shiji*, vol. 8, j. 81, p. 2449-2450. Ce texte a également été traduit par Nicola Di Cosmo, 2002, p. 152-153. Zhao est issu de la scission de Jin en trois États au milieu du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère : Han, Zhao et Wei. Il était situé au Shanxi et au Hebei.
41. Sylvie Pasquet, *L'évolution du système postal. La province chinoise du Yunnan à l'époque Qing (1644-1911)*, 1986, ch. 3.

42. *Shang Zhou qingtongqi mingwen xuan*, 1987, vol. 2, p. 568.
43. Guo Moruo, *Buci tongxuan*, 1983, planche 512, p. 438.
44. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 30, p. 1939: 8<sup>e</sup> année du règne du duc Xiang de Lu.
45. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 16 et j. 19, p. 1821 et 1856: se situant respectivement la 26<sup>e</sup> année du règne du duc Xi de Lu et la 15<sup>e</sup> année du règne du duc Wen de Lu.
46. Guo Moruo, *Buci tongxuan*, planche 512, p. 438.
47. *Jiaguwen yu Yin-Shang shi*, 1983, vol. 1, p. 144.
48. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 10, p. 1781: 28<sup>e</sup> année du règne du duc Zhuang de Lu.
49. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 24, p. 1886: 14<sup>e</sup> année du règne du duc Xuan de Lu. Huan Yuan est un général des armées de Song.
50. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 47, p. 2079: 16<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu.
51. À ce sujet voir Morris Rossabi, «The Tea and Horse Trade with Inner Asia during the Ming», 1970, p. 136-168; Adshad S.A.M., «Horse administration under the Ch'ing», 1978, p. 71-79; Smith Paul J., *Taxing Heaven's Storehouse – Horses, Bureaucrats and the Destruction of the Sichuan Tea Industry 1074-1224*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 1991.
52. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 12, p. 1793: 4<sup>e</sup> année du règne du duc Xi de Lu.
53. Yang Kuan, *Zhanguo shi*, 1978, p. 296. Les «trois Jin» (San Jin) sont Han, Zhao et Wei, nés de la scission de Jin.
54. *Shiji*, j. 110, p. 2886.
55. Au sujet de la Grande Muraille, voir Nicola Di Cosmo, 2002, chapitre 4; Henry Serruys, «Towers in the Northern Frontier Defences of the Ming», 1982, p. 8-76; Waldron Andrew, *The Great Wall of China: from history to myth*, 1990.
56. L'incident de Tumu s'inscrit dans un contexte de tension sur les frontières septentrionales en raison de la recomposition de la puissance des Oirat (groupe de Mongols de l'Ouest) dans les années 1430. Esen mène une politique agressive sur les frontières Ming et poursuit en même temps l'œuvre d'unification des peuples mongols commencé par son père. Il souhaite obtenir une plus grande ouverture commerciale avec les Chinois et lorsque celle-ci lui est refusée, il lance plusieurs attaques contre les villes frontalières et menace même la capitale de l'empire.
57. *Han shu*, vol. 8, j. 49, p. 2286. Dans les sources antérieures aux Han, le terme Hu fait référence aux populations nomades du Nord de la Chine, tandis que dans les textes de cette dynastie il est synonyme de Xiongnu (Di Cosmo, 2002, p. 129).
58. Chen Mengjia, *Han jian zhuoshu*, p. 206.
59. *Mozi jiangou*, j. 2/9, p. 31.
60. *Mao shi zhengyi*, j. 19/4, p. 605.
61. *Chunqiu Gongyang zhuan zhushu*, j. 27, p. 2347: 3<sup>e</sup> année du règne du duc Ai de Lu.
62. *Yi Zhoushu huijiao jizhu*, p. 570-571 et Léon Vandermeersch, *La Voie royale*, p. 96.
63. *Zhouli zhengyi*, j. 34, p. 1358-1359.
64. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 12, p. 1795: 2<sup>e</sup> année du règne du duc Xi de Lu.
65. *Guangzi*, j. 77, p. 182.
66. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 34, p. 1970: 21<sup>e</sup> année du règne du duc Xiang de Lu. Zang Wuzhong était un grand ministre de Lu au v<sup>e</sup> siècle. Ji Wuzi appartient au très influent clan Jisun, dont les représentants occupèrent les plus hautes charges dans l'État de Lu et exercèrent même le pouvoir au détriment de la maison régnante.
67. *Taiping yulan*, j. 335.

68. *Shiji*, j. 4, p. 148.
69. Une vérification à la boussole ou à l'oeil nu a permis aux archéologues de vérifier que chacune d'entre elle est visible depuis la précédente et la suivante (*Wenwu* 4, 1985, p. 69-79).
70. Plaquette n° 74.E.P.F16: 1-17 (*Juyan xinjian*, 1990, p. 469). D'autres exemples sont également cités dans *Juyan xinjian shecui*, 1988, p. 75-76.
71. *Juyan xinjian*, 1990, p. 460. Plaquette 74.E.P.T68: 81-92, découverte à Jiaqu, lieu-dit de « Pochengzi ».
72. *Juyan xinjian*, 1990, p. 126. Plaquette EPT 44.30.
73. *Tanglü shuyi*, j. 8, p. 179-180.
74. Chen Zhi, *Juyan Han jian yanjiu*, 1986, p. 282.
75. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 49: 20<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu.
76. *Shiji*, vol. 7, j. 63, p. 2141.
77. *Wenwu* 1, 1978, p. 4-5 et 13, planche 13.
78. Chen Jialin, *Han Tang fenghou zhidu yanjiu*, 1990, p. 35, plaquette 17.
79. *Juyan Hanjian jiayi bian*, p. 134.
80. Cheng Jialin, 1990, p. 44.
81. Liu Xiang, Chen Kang, 1989, p. 176-182.
82. *Shiji*, vol. 9, j. 110, p. 2889. Au sujet de Modun et de l'expansion des Xiongnu sous son gouvernement, voir Nicola Di Cosmo, 2002, chapitre 5.
83. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, j. 19 xia, p. 1852-1853: 13<sup>e</sup> année du règne du duc Wen de Lu; j. 52, p. 2112-2115: 26<sup>e</sup> année du règne du duc Zhao de Lu; j. 19 xia, p. 1852-1853: 13<sup>e</sup> année du règne du duc Wen de Lu.
84. *Han shu*, j. 49, p. 2287.
85. Chen Zhi, 1986, p. 197, 53.
86. Chen Zhi, 1986, p. 440-441.
87. Chen Zhi, 1986, p. 173.
88. Chen Zhi, 1986, p. 173.
89. *Hanyu Dazidian*, 1993, p. 199.
90. Lors de ces inspections, si des négligences étaient remarquées, le commandant perdait des points (bâtonnets). Son avancement en était affecté.
91. *Juyan Xinjian*, 1990, p. 358-359: plaquette 74.E.P. T59: 6.
92. *Juyan Xinjian*, 1990, p. 360: plaquette 74.E.P.T59: 23.
93. *Mozi chengshou gebian jianzhu*, 1987, p. 142.
94. Au sujet du service postal, voir Sylvie Pasquet, *op. cit.*
95. *Juyan hanjian shiwen hejiao*, 1987, p. 258: plaquette 157.14.
96. *Juyan hanjian shiwen hejiao*, 1987, p. 258: plaquette 133.23. Le système des heures utilisé par l'administration Han divisait le jour en 18 heures de 10 *fen* chacune (*Wenshi* 22, 1984, p. 1-27).
97. *Wenwu* 1, 1978, p. 2-3 et 14.
98. *Wei shu*, « guanshi zhi ».
99. Chen Zhi, 1986, p. 282.
100. *Juyan hanjian shiwen hejiao*, 1987, p. 349, plaquette 218-2.
101. *Wenwu* 10, 1981, p. 9-10.
102. Qiu Xigui, *Guwenzi lunji*, 1992, p. 593.
103. *Han shu*, j. 4, p. 123.
104. *Han shu*, j. 5, p. 143.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources primaires

- Chunqiu Gongyang zhuan zhushu* (Commentaire de Gongyang à la *Chronique des Printemps et Automnes*), Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 2, p. 2189-2355.
- Chunqiu Zuozhuan zhushu* (Commentaire de Zuo à la *Chronique des Printemps et Automnes*), Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 2, p. 1697-2188.
- Erya*, Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 2, p. 2563-2658.
- Guanzi jiaozhu* (Annotations au *Guanzi*), Beijing daxue chubanshe, Pékin, 2000.
- GUO Moruo, *Buci tongzuan* (Recherches sur les inscriptions oraculaires), Kexue chubanshe, Pékin, 1982.
- GUO Moruo, *Liang Zhou jinwenci daxi tulu kaoshi* (Édition illustrée et commentée des inscriptions sur bronze de la dynastie des Zhou), Kexue chubanshe, Pékin, 1983.
- Guoyu* (Discours des Royaumes), Shanghai guji chubanshe, Shanghai, 1978.
- Han shu* (Histoire des Han), Zhonghua shuju, Pékin, 2002.
- Hou Han shu* (Histoire des Han de l'Est), Zhonghua shuju, Pékin, 2002.
- Huainan zi jishi* (Commentaires au *Maître de Huainan*), Zhonghua shuju, Pékin, 1998.
- Juyan Han jian shiwen hejiao* (Traductions collationnées des documents en bois et en bambou de Juyan), Wenwu chubanshe, Pékin, 1987.
- Juyan xinjian* (Nouveaux documents en bois et en bambou de Juyan), Gansu kaogusuo, Musée provincial du Gansu *et al.* (éd.), Wenwu chubanshe, Pékin, 1990.
- Juyan xinjian shecui* (Nouveaux documents en bois et en bambou de Juyan), Gansu sheng bowuguan kaogu Yanjiusuo (éd.), Lanzhou, 1988.
- Liji zhengyi* (Commentaires du *Liji*), Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 1-2, p. 1221-1696.
- Mao shi zhengyi* (Commentaire au *Livre des Odes de Mao*), Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 1, p. 259-629.
- Mengzi zhushu* (Commentaires au *Mengzi*), Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 2, p. 2660-2782.
- Mozi chengshou gebian jianzhu* (*La défense des villes de Mozi*, chapitres annotés), Cen Zhongmian, Zhonghua shuju, Pékin, 1987.
- Mozi jiangou* (Notes explicatives au *Mozi*), Zhonghua shuju, Zhuzi jicheng, Pékin, 1986, vol. 4.
- Shang Zhou qingtongqi mingwen xuan* (Recueil d'inscriptions de bronzes Shang et Zhou), Ma Chengyuan *et al.* (éd.), Shanghai bowuguan, Wenwu chubanshe, Pékin, 1987.
- Shangshu zhengyi* (Le sens réel du *Livre des documents*), Zhonghua shuju, «Shisan jing zhushu», Pékin, 2003, vol. 1, p. 109-258.
- Shiji* (Mémoires historiques), Zhonghua shuju, Pékin, 1996.
- Shuijing zhu* (Commentaires du *Classique des eaux*), Jiangsu guji chubanshe, Yangzhou, 1989.
- Shuowen jiezi* (Dictionnaire étymologique des caractères), Xu Shen comp., Zhonghua shuju, Pékin, 1998.
- Tanglü shuyi* (Le code des Tang avec commentaires), Zhonghua shuju, Pékin, 1983.
- WANG Guowei, *Wang Guowei wenji* (Recueil des ouvrages littéraires de Wang Guowei), Zhongguo wenshi chubanshe, Pékin, 1997.
- Wei shu* (Histoire des Wei), Wei Shou comp., Zhonghua shuju, Pékin, 1974.
- Yi Zhou shu huijiao jizhu* (Commentaire au *Livre perdu des Zhou*), Shanghai guji chubanshe, Shanghai, 1995.

*Zhanguo ce* (Notes des Royaumes Combattants), comp. Liu Xiang, Shanghai guji chubanshe, Shanghai, 1998.

*Zhouli zhengyi* (Commentaires aux Rites des Zhou), Shangwu yinshuguan, Shanghai, 1938.

### Sources secondaires

ADSHEAD S.A.M., «Horse administration under the Ch'ing», dans Fincher John (éd.), *Paper on Far Eastern History: Ming and Early Ch'ing China*, 17, 1978, p. 71-79.

CHEN Jialin, *Han Tang fenghuo zhidu yanjiu* (Le système des terrasses de signalement des Han et des Tang), 1990.

CHEN Mengjia, *Han jian zhuoshu* (Commentaires aux plaquettes en bois et bambou des Han), Zhonghua shuju, Pékin, 2004.

CHEN Mengjia, *Xi Zhou tongqi duandai* (Périodisation des bronzes des Zhou de l'Ouest), Zhonghua shuju, Pékin, 2004.

CHEN Mengjia, *Yinxu buci zongshu* (Synthèse au sujet des inscriptions oraculaires des Yin), Zhonghua shuju, Pékin, 2004.

CHEN Zhi, *Juyan Han jian yanjiu* (Études sur les documents en bois et bambous de Juyan), Tianjin guji chubanshe, Tianjin, 1986.

Chou King. *Les Annales de la Chine*, trad. Séraphin Couvreur (1897), Éditions You Feng, Paris, 1999.

DI COSMO Nicola, *Ancient China and Its Enemies. The Rise of Nomadic Power in East Asian History*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

*Huainan zi*, Le Blanc Charles et Mathieu Rémi (éd.), Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», Philosophes taoïstes II, Paris, 2003.

*Jiaguwen yu Yin-Shang shi*, Hu Houxuan et Wang Yuxin (éd.), vol. 1, Shanghai guji chubanshe, Shanghai, 1983,

LI Xueqin, *Eastern Zhou and Qin Civilizations*, trad. Chang K.C., Yale University Press, New Haven et Londres, 1985.

LIU Xiang, Chen Kang, *Shang-Zhou guwenzi duben* (Manuel pour les anciens caractères des Shang et des Zhou), Yuwen chubanshe, Pékin, 1989.

PASQUET Sylvie, *L'évolution du système postal. La province chinoise du Yunnan à l'époque Qing (1644-1911)*, Collège de France, Institut des Hautes Études chinoises, Mémoires de l'Institut des Hautes Études chinoises XXVIII, Paris, 1986.

QIU Xigui, *Guwenzi lunji* (Recueil de documents sur les caractères anciens), Zhonghua shuju, Pékin, 1992.

ROSSABI Morris, «The Tea and Horse Trade with Inner Asia during the Ming», *Journal of Asian History* 4, n° 2, 1970, p. 136-168.

SERRUYS Henry, «Towers in the Northern Frontier Defences of the Ming», *Ming Studies*, 14, 1982.

SMITH Paul J., *Taxing Heaven's Storehouse – Horses, Bureaucrats and the Destruction of the Sichuan Tea Industry 1074-1224*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 1991.

VANDERMEERSCH Léon, *Wangdao ou la Voie royale. II : structures politiques et rites*, École française d'Extrême-Orient, Paris, 1980.

WALDRON Andrew, *The Great Wall of China : from history to myth*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990.

YANG Kuan, *Zhanguo shi* (Histoire des Royaumes Combattants), Shanghai Renmin chubanshe, Shanghai, 1978.

## GLOSSAIRE

- bang* 邦  
*beijie* 北界  
*bi qi fengjiang* 辟其封疆  
*biren* 鄙人  
*bishi* 鄙視  
*bisu* 鄙俗  
*biwo* 鄙我  
*bianchui* 邊垂(陲)  
*bianchui zhi chen* 邊垂之臣  
*bianjiang* 邊疆  
*bianjie* 邊界  
*bianjing* 邊境  
*bianjing shijian* 邊境事件  
*bianshi* 邊士  
*bu jing bian* 不警邊  
*Bulang* 不羹  
*Cai* 蔡  
*can* 鄴  
*chake si* 茶科司  
*chanyu* 單于  
*Chen* 陳  
*chengyi* 城邑  
*Chengzhou* 成周  
*Chu* 楚  
*chu yu jing* 出於境  
*chujing* 出境  
*cishi* 刺史  
*da feng zhi li* 大封之禮  
*da sima* 大司馬  
*Dawan* 大灣  
*Dazhang* 大章 (ou Taizhang 太章)  
*Dai* 代  
*Danlan* 檐檻  
*Diwan* 地灣  
*Dong Hu* 東胡  
*dongji* 東極  
*dubi* 都鄙  
*E jun jie* 鄂君節  
*Ejina* 額汲納河  
*Esen* 也先  
*fanbing* 藩兵  
*fanfu* 藩府  
*Fanxian* 範縣  
*fangcheng* 方城  
*Fei* 肥  
*fen dili* 分地理  
*fengchui* 封垂  
*fenghuo* 烽火  
*fengjiang* 封疆  
*fengjiang dali* 封疆大吏  
*fujie* 符節  
*fuxin* 符信  
*fuyan* 符驗  
*fuzhuan* 符傳  
*ge* 隔  
*Gong* 恭  
*Gu* 鼓  
*gusai* 古塞  
*Guanzhong* 關中  
*guosuo* 過所  
*Han* 韓  
*Hangu guan* 函谷關  
*Hanshui* 漢水  
*hao yu bianjiang* 好於邊疆  
*He Xiu* 何休  
*hou bu zai jiang* 候不在疆  
*Houji* 后稷  
*Hu* 胡  
*huji* 戶藉  
*Huxi* 湖西  
*hua jingjie* 畫經界  
*Hua Yuan* 華元  
*Huaiyang* 淮陽  
*Ji Wuzi* 季武子  
*jimi weisuo* 羈縻衛所  
*Jisun* 季孫  
*Jia Gongyan* 賈公彥  
*Jiaqu* 甲渠  
*Jianshui* 肩水  
*Jiang jie bianwei yu, chuiye* 疆、界、邊、衛、圉，垂也  
*jiangyi you gua* 疆場有瓜  
*jiangyi zhi shi* 疆場之事  
*jiangyi zhi yi* 疆場之邑  
*jiangli* 疆吏  
*jiangli tianxia* 疆理天下  
*jiangtu* 疆土  
*jiao* 郊  
*jie* 界  
*jiebei* 界碑  
*jiehe* 界河



*jiapai* 界牌  
*jiexian* 界綫  
*jie yu gusai* 界於故寨  
*Jin* 晉  
*Jinguan* 金關  
*Jinta* 金塔  
*jingjie* 境界  
*jingjie bu zheng* 經界不正  
*jiubian* 九邊  
*jiuzhen* 九鎮  
*Jiuyuan* 九原  
*Ju* 菑  
*Juyan* 居延  
*juntun* 軍屯  
*kaizhong* 開中  
*kang* 炕  
*Kong Yingda* 孔穎達  
*langfeng* 狼烽  
*Li* 厲  
*li* 理  
*Li Dan* 李丹  
*Li Daoyuan* 鄒道元  
*Li Mu* 李牧  
*Liang Huiwang* 梁惠王  
*Lin Hu* 林胡  
*Lintao* 臨洮  
*Liu Xiang* 劉向  
*Luyang* 魯陽  
*ma si* 馬司  
*Meng Tian* 蒙恬  
*Mintun* 民屯  
*Minxian* 岷縣  
*Modun* 冒頓  
*Muzhong* 木中  
*Pochengzi* 破城子  
*Qi* 齊  
*qi* 圻  
*qishi* 騎士  
*qiang* 牆  
*qingye* 清野  
*Quan Rong* 犬戎  
*Qiu Wei* 裘衛  
*Rong* 戎  
*rubao* 入堡  
*rujing* 入境  
*rujing wen jin* 入境問禁  
*rujingwen su* 入境問俗  
*saiwei* 塞尉

*San* 散  
*Sanguan* 散關  
*San Jin* 三晉  
*shangtun* 商屯  
*Shao Hu* 眅虎  
*sheji* 社稷  
*shezhe, feng ye* 社者封也  
*Shouxian* 壽縣  
*shu* 戍  
*shuzu* 戍卒  
*Shu Gong* 叔弓  
*Shuhai* 豎亥  
*shuzu* 戍卒  
*Shun* 舜  
*shuojiang* 朔疆  
*si jing* 四境  
*Song* 宋  
*Suguan* 肅關  
*tianzu* 田卒  
*Tongguan* 潼關  
*tubao* 土堡  
*Tufang* 土方  
*tuguan* 土官  
*Tumu* 土木  
*wanshou wu jiang* 萬壽無疆  
*Wang Bao* 王褒  
*Wang Guowei* 王國維  
*Wei* 魏  
*wei* 衛  
*wei jue jiangquan* 爲厥疆畷  
*wo jiang wo li* 我疆我理  
*Wokou* 倭寇  
*wu ci jiang er jie* 無此疆爾界  
*wu da bu zai bian* 五人不在邊  
*wu xi bu zai ting* 五細不在庭  
*Wuguan* 武關  
*Wuyang* 舞陽  
*xibi* 西鄙  
*Xibo Jifu* 兮白吉父  
*xichui* 西垂  
*Xi Jia pan* 兮甲盤  
*xianjie* 縣界  
*Xianyu* 鮮虞  
*Xiangcheng* 襄城  
*Xiangling* 襄陵  
*xiao zhang* 小障  
*Xiongnu* 匈奴  
*Xun Wu* 荀吾

Yan 燕  
Yanmen 雁門  
*yi* 邑  
*yi* 驛  
Yiqu 義渠  
Yishui 沂水  
Yin Xi 尹喜  
Yong 永  
You wang 幽王  
*yu* 圉  
*yu jiang yu li* 于疆于理  
Yumen 玉門  
*yuan* 緣  
*yuan* 垣  
*yuanbian* 遠邊  
Yun 鄆  
Yun 運  
Yunyang 雲陽  
*zai Fanxian jie* 在範縣界  
Zang Wenzhong 臧武子  
Zhao 趙  
Zhao Cuo 鼂錯  
Zhaoyang 昭陽  
Zhaojia bao 趙家堡  
Zheng 鄭  
Zheng Xuan 鄭玄  
*zheng qi fengjiang* 正其封疆  
Zhengfu 政父  
*zhi* 置  
*zhiji* 直藉  
Zhongshan 中山  
Zhouxin 紂辛